

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HArbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . HArbour 1243
Rédaction : . . . HArbour 3679
Gérant : . . . HArbour 4897

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Vol. XXIII — No 168
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA . . . \$ 6.00
E.-Unis-etrEmpiresBritannique . . . 8.00
L'UNION POSTALE . . . 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA . . . 2.00
E.-UNIS-etrUNION POSTALE . . . 3.00

Mauvaises nouvelles d'Acadie

"Ceux qui pleureront la mort de l'Évangéline"

Les nouvelles d'Acadie sont loin d'être bonnes. La campagne de l'Évangéline, qui s'était annoncée avec éclat, qui avait atteint déjà un peu plus de la moitié de son objectif, paraît doucement se ralentir. Un Acadien éminent écrivait même dans l'Évangéline de jeudi: La campagne de l'Évangéline a tout l'air d'être entrée dans les douleurs de l'agonie — et l'Évangéline avec elle.

Espérons que cette brutale, mais courageuse déclaration dessillera les yeux, fouettera les courages, suscitera des initiatives nouvelles.

L'Évangéline ne doit pas périr. Si l'Évangéline disparaissait, ce serait pour la race acadienne un malheur dont on ne saurait presque exagérer les très dures, mais certaines conséquences.

Et, si tous les Acadiens patriotes, si tous ceux dont la collaboration devrait pouvoir, sans trop d'efforts, amasser les \$15,000 qui sont encore nécessaires à la survie du journal, n'ont point déjà couru à son secours, c'est probablement, pour une part, parce qu'on ne s'est pas rendu compte du péril imminent que le menace, probablement aussi parce qu'on ne mesure pas — la faute est commune à de braves gens de tous les pays et de toutes les races — les très grands services que rend un journal du type de l'Évangéline et l'effroyable vide que creuserait sa disparition.

Le journal est chose légère et fragile, qui arrive tous les jours avec le courrier ordinaire, qu'on achète pour deux ou trois sous au premier coin de rue et qui, la plupart du temps, prend vite le chemin du panier aux déchets.

Combien savent ce que coûtent ces quelques feuilles de papier, de quelle dépense d'argent, d'énergie elles sont le résultat?

Et combien s'arrêtent à penser que la crise qui sévit partout pourrait bien atteindre le journal, doit, en fait, l'atteindre et l'étreindre déjà?

La vérité, c'est qu'à l'heure actuelle, tous les journaux — et ceux même qui étaient hier les plus prospères — sont durement frappés.

Ils sont frappés dans les tirages qui diminuent, ils le sont dans les annonces, qui constituent pour la plupart d'entre eux une si importante ressource. Ils sont frappés, s'ils en ont, dans leurs services auxiliaires, qui subissent l'effet du ralentissement général des affaires.

Ces pertes variées et multipliées n'ont point pour contrepartie, tout le monde le peut constater, une diminution correspondante de dépenses. Quels que soient le tirage du journal et la baisse de ses ressources en annonces, il faut pour le tenir debout le même nombre de rédacteurs. Les frais généraux de loyer, d'éclairage, d'administration, ne diminuent point de façon sensible.

Entre tous les journaux, naturellement, ceux-là souffrent davantage dont le tirage n'est pas très considérable, qui, subissant la crise générale, refusent en plus certaines annonces et ne peuvent compter sur l'appui des partis politiques ou des clans financiers. Or, il en est des journaux comme des âmes victimes de la dépression, il peut arriver que le résultat final de la crise, ce soit pour eux la mort.

Mais il est très probable que, pris par leur besoin et leurs soucis quotidiens, beaucoup de gens, qui seraient désolés de la disparition de l'Évangéline, ne se sont jamais arrêtés à considérer cette disparition comme chose possible et qui se pourrait produire d'ici quelques semaines. Si, pourtant, les fonds ne rentrent pas, le journal ne pourra vivre.

Il faut, pour créer et maintenir un journal comme l'Évangéline, beaucoup d'intelligence et de dévouement; mais l'intelligence et le dévouement ne suffisent point.

Ils ne suffisent point à payer les coûteuses machines nécessaires à la publication d'un quotidien; ils ne suffisent point à acquiescer les factures de papier; ils ne suffisent même point à faire vivre les imprimeurs et les journalistes dont le travail combiné produit ces quelques pages quotidiennes.

Il y faut de l'argent!

Et cet argent, comme l'Évangéline ne peut le demander aux partis ni aux financiers, ni aux associations occultes, il faut bien qu'elle le demande à ceux dont elle sert les intérêts les plus élevés, aux fils de l'Acadie. C'est, du reste, le sort de plus d'une autre feuille d'opinion, et dans plus d'un pays.

Il est très probable aussi que peu de gens se rendent compte de nombre énorme de ceux qui, selon la forte expression de l'éminent collaborateur de l'Évangéline, auraient à pleurer la mort du journal.

Il en est un peu des journaux libres comme de l'air et de la santé: on n'en mesure l'importance que lorsqu'on en est privé. C'est que si l'Évangéline — ou le Droit, ou l'Action catholique, ou la Liberté, ou le Patriote, la Survivance, le Devoir — disparaissaient, que plusieurs s'apercevraient des moyens d'action que ces journaux représentent, des services qu'ils rendent — et de ceux qu'ils pourraient rendre peut-être surtout, s'ils étaient mieux appuyés — des choses qu'ils accomplissent et de celles qu'ils empêchent.

— Ah! dira-t-on alors, si tel journal était encore debout, ces choses-là se feraient! Et celles-ci ne se feraient point, parce que l'on craindrait les coups!

Ceux même qui — c'est l'infirmité de la nature humaine — sont beaucoup plus enclins à considérer le dix pour cent des choses sur lesquelles ils diffèrent du journal que les quatre-vingt-dix pour cent sur lesquelles ils sont en plein accord avec lui, ceux même qui croient avoir à se plaindre de lui sur tel ou tel point et à qui ce mécontentement partiel masque les services d'ordre général que rend la feuille qui les a blessés, tous ceux-là seraient les premiers à regretter la mort du journal.

Mais il serait trop tard! Il est très difficile de fonder une feuille libre, très difficile de la faire vivre, très difficile même, à certains égards, de la tuer, mais il serait plus difficile encore de la faire revivre.

Le désastre serait presque sans espoir. Qu'on y songe!

C'est l'heure pour les Acadiens d'épauler leur quotidien, c'est l'heure pour tous les amis de la presse libre — car celle-ci est partout menacée à cause de la dureté des temps — de se grouper autour d'elle, de lui assurer le moyen, non seulement de passer à travers la tempête et de vivre, mais de grandir, d'étendre et de fortifier son action.

Car, jamais peut-être — et tous ceux qui osent porter sur notre situation générale un regard clair en tomberont d'accord — jamais peut-être notre peuple n'en eût un plus pressant, un plus manifeste besoin.

Omer HEROUX

L'actualité

Le bruit

Le professeur Henry J. Spooner, ingénieur et savant célèbre en Angleterre, prétend que le bruit coûte à son pays plus de \$250,000,000 par année.

La moitié au moins de ce bruit est évitable. De sorte qu'avec une réglementation intelligente et efficace, on pourrait restreindre 50% de ce bruit.

Ce ne sont les conférences ni de La Haye, ni de Gènes, ni de Lausanne qui pourraient placer si haut leurs espoirs.

Elles travaillent, elles aussi, à assurer la paix du monde. Elles y réussissent admirablement tant que la bataille cesse faute de combattants, comme dit-on parfois; mais aussitôt que les combattants se ressaisissent et peuvent se dresser sur leurs pieds, patatras!

Tous ces conférenciers de désarmement peuvent s'assimiler à l'arbitre qui compte dix sur le knock-out. Les trêves n'apparaissent pas plus longues dans l'histoire de l'univers que les quelques secondes qui interrompent un assaut de boxe quand l'un des combattants touche le plancher. Tout est relatif.

Heureusement tous les sons ne sont pas aussi difficiles à enlever que celui du canon, lequel, dirait le poète, est le bruit qui fait un grand peuple en marchant.

On assure qu'à New-York la commission, dont il a déjà été parlé ici, a réussi à diminuer dans une forte proportion le tapage.

Le professeur Spooner s'autorise de cet exemple pour stimuler sa campagne. Il croit que le bruit représente la plus forte partie des frais généraux dans les administrations.

Le bruit cause, en outre, une fatigue dont il est difficile d'estimer les effets. Cette fatigue engendre une inaptitude au travail et peut même causer la noie de l'âme — surdité causée par le bruit — la prostration nerveuse et la mort.

Voilà pour le monde industriel, les hommes d'affaires (men of affairs comme les appelle le professeur, car il est à noter que plus les Français tendent à appeler les hommes d'affaires des business men, plus les Anglais tendent à les appeler men of affairs, le mot affaire étant, d'après mon dictionnaire, dérivé du mot français affaire).

C'est le jeu naturel de la loi des compensations. On échange les termes comme les articles de commerce, les hommes d'affaires, donc, sont, à cause du bruit, privés de leur liberté de réfléchir, de se concentrer, ce qui est indispensable au succès; ce qui est la source des pensées fécondes ne naissent que dans la méditation.

Or, selon le professeur Spooner, cette méditation est impossible au milieu du bruit des dactylographes et des machines à additionner. Que dirait-il, le pauvre, s'il avait comme moi au moment où je dactylographais, au-dessus de la tête, le rythme régulier des linotypes, en-dessous le grondement de la relative qui a sa commodité, car quand elle marche, on n'entend pas le tonnerre. Elle le noie.

Le professeur Spooner est également d'opinion qu'il est impossible d'enseigner décentement les enfants dans les écoles et les collèges situés dans les quartiers bruyants.

Il estime, enfin, que du point de vue matériel, le bruit préjudicie les propriétaires des quartiers qui le affecte le plus. La valeur immobilière baisse en raison directe de la diminution de la tranquillité.

Nul ne songe à le contredire. Mais l'indigne est incurable. Il est tellement habitué au bruit qu'il lui est devenu une seconde nature. Il le lui faut pour vivre. Il le recherche partout et en tout. Voyez le même dans ses préoccupations intellectuelles. Que prise-t-il? Le bruit moral, le tapage, le fracas. La manchette des crèmes et des acci-dents, les caractères flamboyants de la publicité, c'est du bruit qui retentit dans le cerveau avec la même intensité que l'autre. D'ailleurs, chacun déclare rechercher la paix, mais introduit dans sa maison, sous couleur de commodité ou de distraction, tous les objets qui en troublent inutilement la sérénité. Une simple distraction dans un appel téléphonique et la paix de votre nuit est troublée inutilement par une sonnette d'alarme.

La radio nous distribue bien plus de bruit que de musique, même quand la station n'y est pour rien.

Je suis allé, hier, dans l'un de ces parcs où le bruit, dans l'un de ces repos dominicaux. Il y a des coins d'ombre et des coins de silence. Ils étaient désertés. D'instinct les groupes se formaient autour des appareils dont le bruit assourdissant noyait jusqu'à la voix de stentor des haut-parleurs. Inconscient réflexe: le bruit fait tellement partie de la trame de la vie qu'on ne veut pas s'en séparer, qu'on s'y raccroche, car il semble qu'il n'est autre chose que le battement amplifié de notre propre cœur et que nous avons peur quand il cesse.

Le bien se fait sans bruit, dit le proverbe. Viendra le moment, pas très éloigné, où le bien cherchera vainement l'asile de tranquillité et de silence qu'il lui faut pour élaborer ses œuvres. Peut-être cet asile existe-t-il dans les entrailles de la terre où sont enfouis les morts. Il n'existe plus ailleurs. La route assurée elle-même est moins souvent troublée par la grande voix de la foudre que par le rombrissement des moteurs à explosion. Nous ne sommes pas assurés que notre première chienne avec les habitants de

Mars au de la lune ne vienne pas de ce que nos aviateurs, en sortant de leur sphère pour envahir la stratosphère, troublent la paix, la tranquillité et le sommeil de nos plus proches (?) voisins.

Paul ANGER

Bloc-notes

Cette explication

Les journaux publient aujourd'hui une déclaration de M. Sauvé sur l'absence de noms de techniciens bilingues dans la liste rendue publique la semaine dernière. Il y a eu méprise, dit le ministre; ça n'est pas de la faute de M. Bennett; six Canadiens de langue française ont été adjoints aux techniciens de langue anglaise; la liste parue la semaine dernière était incomplète; M. Bennett n'a pas voulu ignorer les notres; il n'avait pas donné son visa à ce projet de liste, la semaine dernière, etc. M. Sauvé est un excellent homme et qui veut couvrir le premier ministre, le soustraire à tout reproche. Cette démarche est louable; mais que ressort-il de sa propre déclaration? Qu'une liste dressée, il y a quelque temps, par un fonctionnaire sans doute compétent à le faire ne portait pas un seul nom de technicien qui fût bilingue, pas un seul nom de fonctionnaire de langue française; que jeudi même, jour où la conférence s'est ouverte officiellement, M. Sauvé télégraphiait à M. Laverne qu'il y aurait des Canadiens de langue française adjoints à cette liste; donc, qu'il n'y en avait pas encore, jeudi dernier, bien que 64 fonctionnaires de langue anglaise eussent été déjà choisis, nommés ou en cours de nomination; qu'il n'y eût alors qu'un seul Canadien de langue française adjoint ce jour-là même aux techniciens de langue anglaise, et à la toute dernière minute, M. Sauvé ajoute que, depuis le télégramme de M. Laverne, jeudi, il a communiqué des noms nouveaux aux journalistes de langue française, leur demandant d'attendre, pour les révéler, la publication de la liste officielle. Qui croira que de mardi à jeudi la liste put circuler sans qu'aucun ministre en ait eu connaissance et que les gens choisis à titre de techniciens n'aient été prévus que jeudi même de leur nomination? Allons donc! Le Droit a raison d'écrire en marge de cet incident que la déclaration de M. Sauvé n'explique pas de façon satisfaisante: "Depuis plusieurs mois, le gouvernement se prépare à la Conférence impériale. Tout est préparé, ordonné minutieusement, afin d'assurer le succès de ce grand événement. Et l'on veut nous faire croire que la liste publiée quarante-huit heures avant l'ouverture des délibérations n'était qu'une ébauche, que le gouvernement n'avait pas encore songé à déterminer exactement quels seraient les conseillers et les secrétaires de sa délégation? Voyons: un peu de pudeur et que l'on avoue franchement que l'on s'est trompé". Certes, nous n'en voulons pas ici aux ministres de langue française à cause de cet incident; mais savaient-ils ce qui se passait, ou ne le savaient-ils pas? Et quelle figure auront les fonctionnaires de langue française que l'on invite depuis des heures et rendus au plat de résistance? Si cela est vrai, il faut dire que les choses se passent mal dans l'ordre. Comme l'affirme M. Sauvé, il y a des gens qui ont une singulière façon d'entendre l'éti-quette la plus élémentaire.

Avec M. Hungerford

Dans sa déclaration d'adieu aux employés des Chemins de fer Nationaux, sir Henry Thornton, leur ancien président, leur recommande d'appuyer loyalement et de tous leurs efforts son successeur provisoire, M. Hungerford, qui va peut-être le remplacer de façon définitive. Ceux qui connaissent le nouveau titulaire et l'ont vu à l'œuvre savent que c'est un homme qui, subalterne approuverait volontiers, brillant technicien ferroviaire, il a fait une carrière où il est entré dès sa jeunesse, où il a une longue expérience des transports, il sait commander. Il devra inspirer à ses collaborateurs un sentiment de loyauté analogue à celui que sir Henry Thornton avait obtenu de tous; et il continuera de développer parmi eux cet esprit de corps remarquable que son chef d'hier insuffla à tout son entourage ainsi qu'à tous ses employés. M. Hungerford recueille la succession de sir Henry Thornton à une heure particulièrement difficile. Il pourra faire valoir à son nouveau poste les qualités qu'il mirent en relief dans ses différents emplois passés. Nul doute que ses collègues et ses subalternes ne lui donnent leur plus entier appui. Il le mérite de toutes manières. Ce qu'il a droit aussi d'exiger, c'est que la politique ne vienne pas lui lier les mains.

Il y a cela...

D'après l'accord de Lausanne, les nations qui réclament des paiements considérables de l'Allemagne y ont renoncé en très grande partie, à la condition que les États-Unis en fassent autant envers elles. Cela a fait crier, aux États-Unis, comme si les nations européennes étaient en posture de verser à Wall Street et à Washington les sommes qu'elles ont reçues des États-Unis pendant la grande guerre, qu'elles ont voulu réclamer de l'Allemagne, selon le traité de Versailles et que celle-ci n'est pas près de leur payer. En réalité, une Europe, à tout prendre, à moitié insolvable, ne peut verser aux États-Unis un

Erreur, ou décision maladroite corrigée après coup?

Autour de l'absence de techniciens de langue française — On parle maintenant de "liste préliminaire incomplète" — Le gouvernement change d'attitude — Les achats de Londres en Argentine et en Russie

LES DELEGUES IMPERIAUX DISPOSES A ATTENDRE AVANT DE PARLER NET.

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 25. — Le gouvernement Bennett aurait enfin décidé, sur le tard, il est vrai, de corriger au moins partiellement l'erreur qu'il a commise à propos du choix des techniciens de la délégation canadienne à la Conférence économique impériale.

Il s'agit de l'erreur d'omission que nous avons signalée dès la semaine dernière.

Rappelons d'abord que sur treize délégués proprement dits, il n'y en a que deux de langue française, MM. Arthur Sauvé, ministre des postes, et Alfred Durand, ministre de la marine. Comme tous les autres ministres du cabinet fédéral ont été choisis, il eût été bien difficile qu'on laissât ces deux-là de côté. Mais il n'en fut pas ainsi. Cependant, il est désigné pour faire partie du comité que l'on considère comme le plus important de la conférence, celui qui doit entreprendre l'étude du commerce entre les divers pays de l'Empire. Sept ministres de langue anglaise en sont cependant.

Mais l'erreur d'omission de M. Bennett a été particulièrement flagrante dans la formation du personnel des conseillers, des secrétaires et des techniciens de notre délégation. Ce personnel se compose de soixante-quatre spécialistes. Pas un seul Canadien de langue française n'en fait encore partie. Quand nous parlons de Canadiens de langue française, il faut entendre des Canadiens bilingues, car l'unilinguisme n'est admis à Ottawa, dans le monde des fonctionnaires, que pour les seuls Canadiens de langue anglaise.

À la veille seulement de l'ouverture de la conférence, aux dernières heures de la veille, le Dr Manion, en choisissant ceux qui assisteront dans ses fonctions d'agent de liaison entre la conférence et la presse, a désigné un Canadien de langue française, M. Arthur Lalonde, avocat au ministère des postes, en même temps que deux autres fonctionnaires de langue anglaise et comme de raison unilingues.

M. Lalonde a été admis sur le parquet de la Chambre des Communes lors de la cérémonie d'inauguration de jeudi. C'est un homme unique dont ses compatriotes apprécieront toute l'importance; mais sa nomination comme assistant du Dr Manion n'a été que postérieure à la publication de la liste de ceux qui forment notre représentation à la conférence. Son nom n'apparaît donc pas sur cette liste alors que ceux des deux autres agents de liaison s'y trouvaient et à un autre titre. Ces deux autres, MM. Merriam, principal secrétaire du premier ministre, L.B. Pearson, du secrétariat des affaires étrangères,

argent qu'elle n'a pas. Des journaux américains se sont écriés: "Mais nous avons bel et bien prêté cet argent aux nations européennes; pourquoi ne nous le rendraient-elles pas?" La question n'est pas si simple. Pour rendre, il faut avoir. Quand on n'a pas, comment rendre? Si l'on va au fond des choses et qu'on se rappelle la nature des prêts faits par les États-Unis à la France, l'Angleterre, l'Italie, la Belgique, etc., pendant la grande guerre, l'on voit que tout cet argent est resté aux États-Unis, où il a servi à acheter des denrées alimentaires, à payer des commandes de matériel de guerre de toute sorte, etc. Si quelqu'un en a profité, ce sont les États-Unis, leur commerce, leur industrie, leur finance, leur main-d'œuvre, leurs banques, l'ensemble de leur organisme économique. Plus tard, les États-Unis ont reconnu le bien-fondé, de leur sens, du point de vue des alliés, puisqu'ils sont entrés dans la guerre à leurs côtés. Dans ce cas-là, ils ne sauraient envisager l'accord de Lausanne comme une tentative de leur extorquer l'argent qu'ils ont jadis avancé aux nations alliées, pour des frais militaires qui leur ont profité, à eux-mêmes, de toutes façons. Il ne s'agit pas d'une simple opération de banque ou de crédit, mais d'un acte d'association dont ils ont couru les risques qu'elle se terminait sans aucun profit pour personne. C'est cela qui arrive.

G. P.

Aidez-vous!

Si vous croyez le journal utile, aidez-vous!

Faites-nous des abonnés. Encouragez notre imprimerie, notre Service des Voyages, notre Librairie.

Tout cela sert à faire marcher le journal!

Adresser remises et commandes: Le "Devoir", C.P. 4020, Montréal (service des abonnements.)

A OTTAWA

Erreur, ou décision maladroite corrigée après coup?

Autour de l'absence de techniciens de langue française — On parle maintenant de "liste préliminaire incomplète" — Le gouvernement change d'attitude — Les achats de Londres en Argentine et en Russie

LES DELEGUES IMPERIAUX DISPOSES A ATTENDRE AVANT DE PARLER NET.

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 25. — Le gouvernement Bennett aurait enfin décidé, sur le tard, il est vrai, de corriger au moins partiellement l'erreur qu'il a commise à propos du choix des techniciens de la délégation canadienne à la Conférence économique impériale.

Il s'agit de l'erreur d'omission que nous avons signalée dès la semaine dernière.

Rappelons d'abord que sur treize délégués proprement dits, il n'y en a que deux de langue française, MM. Arthur Sauvé, ministre des postes, et Alfred Durand, ministre de la marine. Comme tous les autres ministres du cabinet fédéral ont été choisis, il eût été bien difficile qu'on laissât ces deux-là de côté. Mais il n'en fut pas ainsi. Cependant, il est désigné pour faire partie du comité que l'on considère comme le plus important de la conférence, celui qui doit entreprendre l'étude du commerce entre les divers pays de l'Empire. Sept ministres de langue anglaise en sont cependant.

Mais l'erreur d'omission de M. Bennett a été particulièrement flagrante dans la formation du personnel des conseillers, des secrétaires et des techniciens de notre délégation. Ce personnel se compose de soixante-quatre spécialistes. Pas un seul Canadien de langue française n'en fait encore partie. Quand nous parlons de Canadiens de langue française, il faut entendre des Canadiens bilingues, car l'unilinguisme n'est admis à Ottawa, dans le monde des fonctionnaires, que pour les seuls Canadiens de langue anglaise.

À la veille seulement de l'ouverture de la conférence, aux dernières heures de la veille, le Dr Manion, en choisissant ceux qui assisteront dans ses fonctions d'agent de liaison entre la conférence et la presse, a désigné un Canadien de langue française, M. Arthur Lalonde, avocat au ministère des postes, en même temps que deux autres fonctionnaires de langue anglaise et comme de raison unilingues.

M. Lalonde a été admis sur le parquet de la Chambre des Communes lors de la cérémonie d'inauguration de jeudi. C'est un homme unique dont ses compatriotes apprécieront toute l'importance; mais sa nomination comme assistant du Dr Manion n'a été que postérieure à la publication de la liste de ceux qui forment notre représentation à la conférence. Son nom n'apparaît donc pas sur cette liste alors que ceux des deux autres agents de liaison s'y trouvaient et à un autre titre. Ces deux autres, MM. Merriam, principal secrétaire du premier ministre, L.B. Pearson, du secrétariat des affaires étrangères,

argent qu'elle n'a pas. Des journaux américains se sont écriés: "Mais nous avons bel et bien prêté cet argent aux nations européennes; pourquoi ne nous le rendraient-elles pas?" La question n'est pas si simple. Pour rendre, il faut avoir. Quand on n'a pas, comment rendre? Si l'on va au fond des choses et qu'on se rappelle la nature des prêts faits par les États-Unis à la France, l'Angleterre, l'Italie, la Belgique, etc., pendant la grande guerre, l'on voit que tout cet argent est resté aux États-Unis, où il a servi à acheter des denrées alimentaires, à payer des commandes de matériel de guerre de toute sorte, etc. Si quelqu'un en a profité, ce sont les États-Unis, leur commerce, leur industrie, leur finance, leur main-d'œuvre, leurs banques, l'ensemble de leur organisme économique. Plus tard, les États-Unis ont reconnu le bien-fondé, de leur sens, du point de vue des alliés, puisqu'ils sont entrés dans la guerre à leurs côtés. Dans ce cas-là, ils ne sauraient envisager l'accord de Lausanne comme une tentative de leur extorquer l'argent qu'ils ont jadis avancé aux nations alliées, pour des frais militaires qui leur ont profité, à eux-mêmes, de toutes façons. Il ne s'agit pas d'une simple opération de banque ou de crédit, mais d'un acte d'association dont ils ont couru les risques qu'elle se terminait sans aucun profit pour personne. C'est cela qui arrive.

G. P.

Aidez-vous!

Si vous croyez le journal utile, aidez-vous!

Faites-nous des abonnés. Encouragez notre imprimerie, notre Service des Voyages, notre Librairie.

Tout cela sert à faire marcher le journal!

Adresser remises et commandes: Le "Devoir", C.P. 4020, Montréal (service des abonnements.)

tes réunis à Ottawa une longue déclaration.

Le Sud-Africain veut bien acheter des produits manufacturés du Royaume-Uni, mais sans nuire à des industries secondaires qui existent maintenant chez lui et qu'il considère indispensables à sa prospérité. Ces industries représentent déjà un capital de placement de \$26,000,000 et elles procurent de l'emploi à plus de 200,000 personnes; elles absorbent annuellement pour \$26,000,000 de matières premières d'Afrique du Sud; l'ensemble de leur production finie représente chaque année une valeur de plus de \$20,000,000.

La déclaration est bien catégorique à leur sujet: "Le progrès de ces industries a atteint un tel point qu'il ne doit pas être arrêté et l'existence de ces industries ne doit pas être mise en danger."

En d'autres termes, les Sud-Africains ne sont pas disposés, pas plus que les Australiens, à faire le sacrifice de leurs industries manufacturières naissantes pour le bénéfice de celles de la Grande-Bretagne. Et il y a un accord entre l'Australie et l'Afrique du Sud pour l'achat d'obtenir de Londres une partie des importations anglaises de viandes réfrigérées qui viennent d'Argentine.

Par contre, ces deux Dominions comptent bien que la Grande-Bretagne et d'autres Dominions, notamment le Canada, leur achèteront de leurs produits agricoles.

Au Canada, l'Union de l'Afrique du Sud veut augmenter ses exportations de maïs, de sucre, de vins, de fruits frais, de fruits séchés et en conserve, de jus de fruits et de cordons. Ce sont d'ailleurs des produits identiques que l'Australie et la Nouvelle-Zélande offrent en vente aux pays de l'Empire.

L'Afrique du Sud, dans sa déclaration, insiste sur trois genres de denrées dont elle voudrait approvisionner la Grande-Bretagne: les viandes, les produits laitiers, les fruits. Pour la viande de bœuf, l'Union est prête à entreprendre immédiatement l'amélioration de ses troupeaux si le consommateur britannique veut bien l'accepter comme fournisseur à la place de l'Argentine.

La Grande-Bretagne a déjà accordé, en vertu de l'Import Duties Act, une préférence de 10 pour cent aux produits laitiers des Dominions. Cette préférence se trouve cependant annulée du fait que des concurrents étrangers — évidemment les Pays-Bas — ont réduit leurs prix en proportion.

Une pareille préférence de 10% existe pour les fruits mais elle ne satisfait pas les producteurs africains. Ceux-ci ne peuvent tenir contre la concurrence des États-Unis d'Amérique et celle de quelques pays de l'Amérique du Sud. Ils suggèrent donc que ces préférences impériales soient accordées de même que la préférence sur les vins et les tabacs.

En retour de ces concessions, l'Afrique du Sud offre à la Grande-Bretagne, sans les spécifier toutefois, des préférences tarifaires additionnelles qui seront avantageuses aux deux pays.

Dans le cas de l'Afrique du Sud, de l'Australie et aussi de la Nouvelle-Zélande, à propos des viandes et des produits laitiers, comme ça sera le cas du Canada, à propos du blé et des produits laitiers également, on demande à la Grande-Bretagne de ne plus acheter en Argentine et dans les Pays-Bas mais dans les pays de l'Empire.

La Grande-Bretagne l'entendrait-elle de cette oreille? Consentirait-elle à sacrifier les relations économiques non seulement considérables mais doublement et triplement rémunératrices, ainsi que nous l'avons déjà vu, qu'elle entretient avec l'Argentine et la Russie par exemple? C'est douteux.

En 1930, année type pour les statistiques de la conférence d'Ottawa, 56,5 pour cent des exportations du Royaume-Uni sont allées en dehors (Suite à la 2ème page)

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonnez HArbour 1241.

Pour le temps de la conférence impériale

A ceux qui la conférence intéresse et qui ne reçoivent pas déjà le journal, ou qui, le recevant, veulent le faire aussi lire à des amis, le "Devoir" offre un abonnement de trois mois, au Canada, par poste, en dehors de Montréal et de la banlieue, au prix exceptionnel de \$1.15 payable d'avance. Déjà plusieurs de nos abonnés réguliers ont pris avantage de cette offre: nous la maintiendrons jusqu'à la fin de ce mois-ci. Ceux qui préfèrent un abonnement d'un an peuvent en solder le prix par versements, pour le Canada, de \$2 tous les quatre mois.

Adresser remises et commandes: Le "Devoir", C.P. 4020, Montréal (service des abonnements.)

M. Alderdice à Ottawa

Le premier ministre de Terre-Neuve est arrivé à Ottawa

Ottawa, 25. (S. P. C.) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. F. C. Alderdice, est arrivé à Ottawa, il y a quelques heures, pour participer à la conférence économique impériale. Le premier ministre Bennett, M. L. E. Emerson, ministre de la justice de Terre-Neuve, et M. O. D. Skelton, sous-secrétaire d'Etat, l'ont accueilli à la gare. Maintenant que M. Alderdice est arrivé, il ne manque plus un seul délégué à la conférence.

* * *

Dans un interview accordée à quelques journalistes en passant à Montréal, M. Alderdice a déclaré qu'il n'est pas impossible qu'il soit question de la vente du Labrador, au cours de la conférence. Il a ajouté à ce sujet, que le chiffre du prix de vente n'est pas encore fixé. M. Alderdice a aussi dit que Terre-Neuve tentera d'obtenir de la Grande-Bretagne des préférences pour le minerai de fer terre-neuvien, présentement exporté en très grande partie hors de l'Empire, et qu'elle s'emploiera à accroître la vente de l'huile de foie de morue terre-neuvienne dans l'Empire.

A Ottawa

(Suite de la 1ère page)

de l'Empire; 79.9 pour cent de ses importations provenaient d'ailleurs que des pays de l'Empire.

Sous forme de commerce invisible, la Grande-Bretagne retire souvent de ses achats à l'étranger des bénéfices qui ne sont pas à dédaigner. Les achats faits en Argentine, par exemple, signifient des dividendes pour le capital britannique placé là-bas, capital qui peut varier de £500,000,000 à £600,000,000; ils signifient encore des profits pour les armateurs britanniques, pour les assureurs britanniques.

En refus de l'abandon, qui n'est pas à prévoir, de ces avantages, qu'est-ce que les Dominions peuvent offrir?

L'Australie et l'Afrique du Sud parlent de préférences tarifaires accrues et réciproques, sans les spécifier cependant, et tout en déclarant nettement l'une et l'autre qu'elles ne sont pas disposées à sacrifier leurs industries manufacturières naissantes.

Les autres Dominions vont sans doute parler sur le même ton. L'on s'imaginerait que peut-être la réponse des délégués britanniques.

De toutes façons, ceux-ci ne se presseront pas de parler. Ils laisseront sans doute les Dominions faire d'abord leurs demandes. "These hardheaded businessmen of the Old Land", comme disait un observateur à la conférence, are not the ones to be carried away so early in the game."

La partie est trop jeune pour qu'ils abandonnent leur jeu maintenant.

Emile BENOIST

REMERCIEMENTS

Les familles Labossière remercient sincèrement tous et chacun pour la sympathie qu'on leur a témoignée à l'occasion de la mort de leur mère, Mme Philias Labossière.

Avis de décès

ROBERT. — A Montréal, le 23 juillet 1932, décédé à 65 ans, Mme Jean Robert, épouse de M. Jean Robert. Funérailles le mardi, 26 juillet, à 8 heures 30. Le convoi partira du no 3973 chemin de la Côte Saint-Antoine à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTUBISE. — A Montréal, le 24 juillet 1932, décédé à 39 ans, Jean Hurtubise, fils de feu Edwin Hurtubise. Funérailles le mercredi, 27 juillet 1932. Le convoi funéraire partira du no 3973 chemin de la Côte Saint-Antoine à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BOISVERT. — A Montréal, le 22, à 61 ans, Victor Boisvert, époux de Marie-Louise Boisvert. Funérailles le mardi, 26 juillet, à 8 heures 30. Le convoi partira du no 3973 chemin de la Côte Saint-Antoine à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATEL. — A Montréal, le 22, à 31 ans, Rodolphe Châtel, époux d'Antoinette Beaudry. Funérailles le mardi, 26 juillet, à 8 heures 30. Le convoi partira du no 3973 chemin de la Côte Saint-Antoine à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE dit LEPAGE. — A Montréal, le 22, à 28 ans, Henri Côté dit Lepage. Funérailles le mardi, 26 juillet, à 8 heures 30. Le convoi partira du no 3973 chemin de la Côte Saint-Antoine à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS. — A Montréal, le 22, à 70 ans, Mme veuve Sébastien Desjardins, née Mathilda Saint-Amour. Funérailles le mardi, 26 juillet, à 8 heures 30. Le convoi partira du no 3973 chemin de la Côte Saint-Antoine à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE. — A Montréal, le 21, à 51 ans, Raoul Lacasse, époux en 1ères nocces d'Olivine Houde, et en 2èmes nocces, de Marguerite Cardinal. Funérailles le mardi, 26 juillet, à 8 heures 30. Le convoi partira du no 3973 chemin de la Côte Saint-Antoine à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LASSONDE. — A Nicolet, M. J.-Oscar Lassonde, le 20. Funérailles le mardi, 26 juillet, à 8 heures 30. Le convoi partira du no 3973 chemin de la Côte Saint-Antoine à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERGNE. — A Outremont, le 21, Sadi Robinson, époux de J.-O. Laverne. Funérailles le mardi, 26 juillet, à 8 heures 30. Le convoi partira du no 3973 chemin de la Côte Saint-Antoine à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD. — A Montréal, le 22, à 18 ans, Armand Picard, fils de M. et Mme Alfred Picard. Funérailles le mardi, 26 juillet, à 8 heures 30. Le convoi partira du no 3973 chemin de la Côte Saint-Antoine à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE. — A Montréal, le 22, à 77 ans, Honoré Robitaille, époux en 1ères nocces de Delima Grandmaitre, et en 2èmes nocces, d'Odile Thout. Funérailles le mardi, 26 juillet, à 8 heures 30. Le convoi partira du no 3973 chemin de la Côte Saint-Antoine à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL

G. Vandelac, Jr. Tél. BELair 1717° Alex. Gour

NOS SERVICES
SALONS MORTUAIRES
ASSURANCE FUNÉRAIRE
DIRECTION DE FUNÉRAILLES
AMBULANCES PRIVÉES

Tél.: PLateau 7-9-11

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
DE
FRAIS FUNÉRAIRES

JOS. JEANNOTTE, Président. L.-E. COURTOIS, Secrétaire-Général
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST

Demandez notre Prospectus

L'oeuvre de la St-Vincent de Paul

Importante déclaration de M. J.-A. Julien, président de la société

M. J. A. Julien, président de la Société Saint-Vincent de Paul, a porté hier contre l'accusation portée à l'égard de la ville contre la Société, à savoir qu'elle traitait les pauvres comme des chiens. M. Julien parlait devant 400 membres de la Société lorsqu'il fit entendre cette protestation. Le groupe était réuni au collège Notre-Dame, à l'occasion de la fête du fondateur de leur groupement.

Il y eut messe célébrée par M. Zénon Alarie, curé de St-Joseph. A la séance qui suivit, M. Julien déclara qu'il suffit de deux ou trois anicroches pour compromettre toute la Société. On nous a fait remarquer que peut-être nous ne donnons pas assez. C'est qu'autrefois, nous n'étions pas sûrs d'avoir ce qu'il faudrait pour correspondre aux besoins. Aujourd'hui, il n'y a plus de doute à avoir là-dessus, et vous pouvez donner l'argent, quoi que sans extravagance, naturellement. Variez ce que vous donnez, surtout quand vous avez affaire à des malades, à des infirmes.

Le président aborde ensuite la question des fournisseurs, qui relèvent des présidents de conférences. Dans l'ensemble, les présidents sont absolument compétents, mais le voudraient leur demander de ne pas accorder le patronage aux seuls membres de la Société. Il ne faut pas qu'on dise que nous abusons et qu'un marchand doit être de la Saint-Vincent de Paul pour avoir des commandes.

"S'il y en a qui sont membres de la Société rien que pour le patronage, je leur demande de sortir. J'en ai chassé les voleurs du Temple parce que ce n'était pas l'endroit où tenir des comptes. De même, la Société est une institution sacrée et personne n'a le droit de l'exploiter pour mousser ses intérêts commerciaux.

"L'autre jour, un homme est venu me voir, qui me tint ce langage: 'Je suis marchand et on m'a refusé d'entrer dans la Saint-Vincent de Paul'. Je lui ai demandé: Est-ce parce que vous êtes marchand que vous désirez entrer dans notre Société?' Et comme il m'a répondu dans l'affirmative, je lui ai dit poliment que nous n'avions pas besoin de lui. La Société Saint-Vincent de Paul n'est pas un endroit pour faire de l'argent."

Nous sommes débordés

M. Julien fit allusion à la gravité de la situation économique. Elle requiert une grande attention et il sied de la regarder en face pour trouver de nouvelles raisons d'agir. La Société, qui a des ramifications dans le monde entier, a été fondée pour secourir ceux qui souffrent et aider ainsi à la solution du problème social.

"Nous sommes débordés de ce temps-ci, c'est vrai. Mais il ne faut pas lâcher. C'est chose impossible. Son Excellence et la Ville ont les yeux sur nous. Et qui prendrait notre place? C'est nous qui avons la meilleure organisation de secours. 'On a dit que certaines familles n'avaient pas été secourues convenablement.

"Quand nous sommes allés au fond des choses, nous avons constaté que l'on avait accompli ce qui était possible. Nous recevons de temps à autre des coups de bâtons; il n'en faut guère tenir compte. Soeur Bonneau vous dirait que c'est quand tout est contre nous qu'il faut espérer. C'est un bon signe que le diable s'en mêle, vous expliquerait-elle; c'est parce que vous faites du bien."

"La crise aura eu de bons résultats. Deux nouveaux refuges fonctionnent aujourd'hui. Le Refuge Ignace-Bourget et l'Asile Saint-Jean-Baptiste sont très bien organisés et nous essayons de les aider." M. Julien rappela avec émotion la journée de prières et de pénitences organisée par le R. F. Laurent au Refuge de la Merci. Quand le Frère Laurent alla demander à Son Excellence Mgr Gauthier l'autorisation de prendre cette initiative, Son Excellence ne put répondre, mais les larmes aux yeux murmura: "Que Dieu vous bénisse." C'est alors que toute une journée les pauvres chômeurs ont adoré le Saint-Sacrement dans la chapelle ornée de feux et de luminaires qu'ils avaient quêtés, et qu'ils ont pris leur repas à genoux.

M. Julien conseilla aux présidents de conférences d'être assez humbles pour s'en aller quand ils ne font plus l'affaire; il est vrai que c'est très rare que le cas se produise, actuellement les cinq doctes de la main seraient plus que suffisants pour compter les cas ou cela s'est produit. Le R. P. Lorenzo Gauthier, c.s.v., prononça quelques remarques pour mettre en garde les membres contre les embûches qu'on peut leur tendre et les encourager à poursuivre leur oeuvre bienfaisante. La cérémonie se termina par une visite à l'Oratoire.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Traitements d'institutrices

Montréal, le 21 juillet 1932.
Le Devoir,
430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Monsieur le rédacteur,
On a déjà commencé à protester contre la décision prise par certaines commissions scolaires de réduire le salaire déjà modeste des institutrices et des institutrices, qui avait atteint les fantastiques hauteurs de \$350, voire de \$375 par année, à des niveaux que l'on dit plus normaux, c'est-à-dire, à \$200, \$150, voire \$125 par année.

J'ai sous les yeux l'Annuaire Statistique Fédéral. J'y vois que pour les années 1928-29, la moyenne des salaires payés aux institutrices religieuses a été de \$559, celle payée aux institutrices laïques, de \$378, que les laïques enseignent dans les écoles catholiques ont reçu en moyenne \$1552 et les institutrices catholiques laïques, \$387. Dans les écoles protestantes de notre province, les institutrices ont reçu un traitement moyen de \$2351 et les institutrices \$1068.

Suit le tableau de 1928-29 montrant la moyenne des salaires payés en Ontario, pour cette période:

	Institutrices	Institutrices
Rurales	\$1,165	\$ 980
De cité	2,381	1,474
De ville	2,851	1,061
De village	1,386	1,031
Ecoles séparées:		
Rurales	978	889
De cité	896	713
De ville	973	667
De village		807
Ecoles publiques	1,646	1,089

et séparées. La moyenne des salaires payés à nos institutrices et à nos institutrices est plus basse qu'ailleurs, parce que nous avons l'immense avantage de bénéficier de l'enseignement religieux qui coûte moins. Mais, les chiffres publiés ci-dessus nous indiquent que la moyenne des salaires payés à nos institutrices et à nos institutrices laïques était ridiculement basse en 1928-1929. Ce sont ces salaires dont la moyenne est inférieure à ceux payés dans toutes les provinces du pays que l'on veut encore réduire. Il faut se faire instruire, disons-nous, il faut répandre l'instruction chez nous.

Comment y parviendrait-on si un traitement semblable est accordé à ceux et celles qui sont les distributeurs de la pensée, aux gens instruits qui instruisent les autres, si ces formateurs ne peuvent vivre convenablement, ne peuvent se procurer les volumes de spécialisation dont ils ont besoin pour leur développement professionnel et intellectuel, puisqu'en somme, ils gagnent moins qu'un petit messager ou un petit marchand de journaux dans les villes? Institutrices à \$125 par année, \$150 ou même à \$200, il y a là, ce me semble, un abus. Il y a là, je le crois, les conséquences d'une mesquinerie déplorable.

Nous sommes dans la période des vacances. Dans quelques semaines, les engagements ou réengagements d'institutrices et d'institutrices se poursuivront. Espérons en justice, pour ceux et celles qui se dévouent à la formation de notre jeunesse, que l'on ne profitera pas trop des temps durs que nous traversons, pour procéder à des coupures de salaire, souvent injustifiées et injustifiables.

J'en appelle au bon sens des Commissaires et de la population dont ils sont les mandataires. Payons donc nos institutrices, et nos institutrices des campagnes surtout; n'ayons pas peur de consentir quelques sacrifices et, en ce faisant, nous aurons contribué à faire de l'enseignement une carrière.

A l'heure actuelle, dans beaucoup de cas, les institutrices sont des filles de cultivateurs et l'aise qu'auraient pas besoin de ce salaire d'appoint pour leurs enfants. Ils pourraient fort bien les garder sous le toit familial jusqu'au jour de leur mariage avec un brave "habitant", mais puisque celles qui sont réellement dans la nécessité de gagner ne peuvent accepter des salaires dérisoires comme ceux qui sont offerts dans cette carrière, elles prennent d'autres occupations, moins dignes, moins belles peut-être, mais plus rémunératrices. Les petits salaires de famine payés dans nos campagnes deviennent donc une erreur sociale, et une erreur économique.

Il est anormal que tant de celles qui n'auraient pas besoin de gagner abondamment dans la carrière; que celles qui pourraient y trouver un gagne-pain respectable refusent d'y entrer parce que la rémunération y est insuffisante. Il est déplorable enfin, que nos gens soient si peu soucieux de traiter équitablement institutrices et institutrices.

En n'oublions pas que l'institutrice qui reçoit un salaire de famine est parfois obligée de franchir six ou sept milles en voiture pour aller de son foyer à l'école, que de plus, elle est obligée, durant les jours de classe, de faire le chauffage elle-même, de faire le ménage de l'école, ce qui, en retour, il est vrai, peut bien lui rapporter un énorme boni qui atteint parfois jusqu'à \$50. Il n'y a pas à dire chez nous: la carrière de l'enseignement dans les campagnes est hautement estimée. N'est-il pas temps que l'on s'occupe quelque peu du sort des modestes institutrices et institutrices de nos campagnes?

CACTUS

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241°).

Nos forêts s'en vont vite

Au Rédacteur, Cher Monsieur,

Le Star, du Sault-Sainte-Marie, a publié ce qui suit, au sujet des statistiques du gouvernement concernant la forêt.

"Le Star n'a jamais rencontré un 'seul explorateur forestier d'expérience qui admette les statistiques 'fournies par le gouvernement, au 'chapitre des ressources en bois 'd'oeuvre. Il a connu peu d'employés du gouvernement qui prennent au sérieux les chiffres allégués à ce propos."

Non seulement ces statistiques du gouvernement sur les ressources forestières qui nous restent ne sauraient être prises au sérieux, mais sa statistique relative au chiffre de la déperdition dont souffre annuellement la forêt n'est pas moins péniblement décevante. Les chiffres les plus récemment produits, au sujet de la diminution des ressources forestières, par suite de la coupe, accusent un total de 3,056,000,000 de pieds cubes, et la déperdition résultant du feu, des insectes, de la maladie, du vent, de la sécheresse, du gaspillage au cours des opérations de la coupe, n'est estimée qu'à 7,946,000,000 de pieds cubes.

Une estimation antérieure, faite par le gouvernement portait que 4 1/2 pieds de bois avaient été détruits, pour chaque pied qu'on en avait utilisé. Cette statistique elle-même reste en deçà de la véritable situation; il est, en effet, prouvé qu'à travers d'immenses zones, l'incendie a lui seul détruit 20 pieds de bois pour chaque pied utilisé. En ce qui a trait à la Colombie britannique, le rapport proportionnel du gaspillage à l'utilisation est estimé à 5% en faveur de cette dernière, contre 95% à l'autre. Dans cette province-là seule, le feu a détruit plus de bois qu'il n'en reste présentement dans tout le Canada.

Dans ces conditions, est-il possible de tromper plus indignement le monde que ne le font les chiffres donnés par le Bureau des Statistiques? Si le gaspillage de bois n'avait été que d'un tiers, voire de la moitié de ce qu'il en fait récolté, il resterait au Canada autant de bois debout, à l'heure qu'il est, que pût y en trouver le premier blanc qui vint dans notre pays. Loin de là, dans la réalité, toute la superficie boisée de notre continent n'est, aujourd'hui, estimée qu'à dixième environ de la superficie totale des terres. C'est une preuve péremptoire de l'énorme gaspillage qu'il y a eu, aussi bien que de la fausseté des chiffres fournis par le gouvernement. De quel droit nos statisticiens officiels entretiennent-ils donc d'aussi fausses illusions, pendant que les derniers de nos arbres tombent sous la hache ou victimes de l'incendie?

En tous cas, nous avons déjà dépassé le point dangereux, et dès à présent nous souffrons grandement des suites de l'amincissement de nos zones boisées. La démonstration s'en trouve faite par tous les cyclones, inondations, sécheresses, feux de forêt, températures excessives, manques de récolte qu'il nous faut enregistrer.

Oswald Spengler, au cours d'un article sous le titre: "Nous voilà acculés au mur", écrivait, dans une édition récente du Mercury:

"La figure du globe terrestre s'altère, avec sa flore et sa faune, avec les hommes même. Dans l'espace de quelques décades, les grandes forêts ont été détruites en maintes parties. Il en est résulté des 'changements climatiques qui 'mettent en péril l'économie terrestre de populations entières." L'apathie des gouvernements n'est rien moins que criminelle. À l'égard de cette situation très grave de notre forêt, ils recommandent à leurs statisticiens de ne point se laisser l'alarme dans le peuple en établissant le chiffre des dégâts causés à la forêt par les incendies qui de semaine en semaine, ravagent de plus grandes étendues de nos zones boisées. C'est comme si l'on disait: 'N'oubliez point l'indivertissement de la maison à pris, laissez brûler!'

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

La question des marchés pour la forêt et ses produits, au moyen de la préférence dans l'Empire, pourra se régler à la conférence qu'on va tenir. A la vérité, le Canada n'a, de ce chef, aucun autre motif réel de souci tenace que cette calamiteuse déperdition dont pâtissent ses forêts. Mais même ici, c'est affaire à laquelle il peut être remédié.

* * *

MILLET ROUX & LAFON LIMITEE

Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie
ont l'honneur d'aviser le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition

1215, rue Saint-Denis

Tél. MARquette 8495

Instruments chirurgicaux de GIB-TILE & CIE de Paris.

Electricité médicale des établissements CHENAILLE, de Paris.

Rayons X des établissements A. CASEL, de Paris.

Matériel et mobilier de salles d'opération et d'hôpital.

DEVIS SUR DEMANDE SERVICE

dans une assez large mesure, au moyen d'une politique intelligente et honnête.

Il n'y a qu'un seul chef politique, au Canada, qui ait le courage, la vision et l'énergie nécessaires pour attaquer de front ce grave problème de la forêt: c'est le T. H. R. Bennett. En parlant ainsi, je désire déclarer franchement que je ne suis inféodé à aucune faction politique en particulier. J'accorde mon allégeance au Canada et à l'Empire, tout simplement. Dans l'actuel premier ministre du pays apparaît l'unique rayon d'espoir qui subsiste pour la forêt canadienne. S'il trahit notre confiance, comme l'ont fait, par le passé, tous les autres chefs politiques, c'en sera fini de nos ressources forestières. Elles partageront le pitoyable destin de notre vaste industrie de la pulpe et du papier. Mais j'ai l'impression très assurée qu'il n'en arrivera pas ainsi. Si je me tourne du côté d'Ottawa, pour observer ce qui s'y est accompli en ces quelques derniers mois, je n'éprouve pas la moindre appréhension quant à la façon dont on y traitera le sujet auquel je m'intéresse ici: le problème de la plus vitale importance qui s'impose, aujourd'hui, au peuple canadien.

Frank J. D. BARNJUM,
Victoria, C.B.,
le 20 juillet 1932.

L'Union des municipalités

M. Honoré Mercier a ouvert le congrès de l'Union à bord du "Laurentic"

M. Honoré Mercier, ministre des Terres et forêts, et représentant du gouvernement provincial, au congrès de l'Union des municipalités, à bord du Laurentic, a ouvert la 14ème convention annuelle de l'Union.

Il devrait régner un esprit d'optimisme chez les représentants de l'Union des municipalités de la province de Québec afin que chacun soit en mesure de travailler à ramener la prospérité confiant dans l'avenir économique de notre province, déclare M. Mercier. Il note qu'ailleurs que tous souffrent de la dépression l'Union des municipalités jouissait d'une situation fort avantageuse. Il en attribue la cause à l'esprit de camaraderie qui anime tous les membres qui étudient les problèmes qui leur sont exposés sans étroitesse d'esprit de parti. Puis il commente le rôle que cette union joue auprès du gouvernement et il signale les services qu'elle a rendus dans bon nombre de circonstances. M. Mercier fait même remarquer que les petites municipalités n'ont pas de meilleur corps pour défendre et sauvegarder leurs intérêts.

M. Mercier comprend la crise aiguë par laquelle passent actuellement les municipalités et il affirme que le gouvernement ne peut pas l'ignorer. Mais il n'est du ressort d'aucun gouvernement de ramener la prospérité subitement. C'est une question de temps. Le gouvernement est encore impuissant si les citoyens ne lui apportent une collaboration intelligente et ne témoignent leur confiance dans les mesures qu'il préconise à cette fin. Aussi fait-il appel à leur confiance et à leur bonne volonté.

M. T.-D. Bouchard, secrétaire de l'Union des municipalités, alors qu'il s'adressait aux membres réunis en assemblée au cours de l'ex-

Pour bien suivre la politique

Si vous ne recevez pas le "Droit" voici une offre spéciale d'un abonnement de trois mois. — Renseignements de première main.

Demain: MARDI, 26 juillet 1932.

Sainte Anne, mère de la B. V. Marie.

Lever du soleil 4 h. 30.
Coucher du soleil 7 h. 30.
Lever de la lune, 11 h. 07.
Coucher de la lune, 2 heures 01.

Nouvelle lune, le 3, à 5 h. 20 m. du matin.
Premier quart, le 10, à 10 h. 7 m. du soir.
Pleine lune, le 17, à 4 h. 6 m. du soir.
Dernier quart, le 25, à 8 h. 41 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU, PUIS ORAGES LOCAUX
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 85.
Minimum aujourd'hui 53.
Même date l'an dernier 85.
Même date l'an dernier 53.

BAROMETRE
10 heures a.m. 29.95. 11 heures a.m. 29.95.
Midi 29.95.

Chiffres fournis par la station M.-R. de
Météo 1610 St-Denis, Montréal.

La Cour suprême rejette l'appel de la Prusse

LEIPZIG, 25. (S.P.A.) — La Cour suprême a rejeté la requête en injonction faite au nom de la Prusse pour empêcher le chancelier von Papen de s'ingérer dans le gouvernement de cet Etat, à titre de commissaire.

On sait que la requête a été adressée à la Cour suprême la semaine dernière, après que le président von Hindenburg eut décrétoché l'établissement de M. von Papen comme commissaire de Prusse. Devenu commissaire, M. von Papen a démis le cabinet prussien de ses fonctions.

Le tribunal a déclaré qu'accorder une injonction dans ce cas serait partager l'autorité en Prusse entre le commissaire fédéral et le cabinet congédié. Or, le tribunal est d'avis qu'un tel partage est impossible.

L'Allemagne veut adhérer à l'entente de consultation franco-anglaise

LONDRES, 25. (S.P.A.) — L'Allemagne a notifié le gouvernement britannique, aujourd'hui, de son désir d'adhérer, lorsque l'occasion s'en présentera, à l'entente de consultation que la Grande-Bretagne et la France ont négociée récemment.

On sait que l'entente en question impose aux deux pays l'obligation de se communiquer franchement toutes leurs vues en matière de politique européenne.

La démission de M. Andrew Mellon, ambassadeur des E.-U. en Grande-Bretagne

LONDRES, 25. (S.P.A.) — Selon le "Daily Herald", on croit que M. Andrew M. Mellon, ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, donnera sa démission à son arrivée à Washington dans quelques jours. On pense, ajoute le journal, qu'il dira au président Hoover qu'il faut confier à un homme plus jeune les négociations que nécessitera bientôt la question des créances de guerre des Etats-Unis.

M. Mellon a affirmé que son voyage n'a aucun rapport avec la politique. Avant son départ, il a dit qu'il entend revenir à Londres avant la fin d'août.

Le malthusianisme

Chicago, 25. (S.P.A.) — Pour la première fois dans les annales judiciaires, un tribunal de Chicago reconnaît formellement la théorie de la limitation des naissances ("birth control"). Le juge Daniel P. Trade, de la cour de circuit, a formulé la reconnaissance de cette théorie dans un jugement en séparation de corps.

Rareté de l'essence

Belgrade, 25. (S.P.A.) — Une rareté de l'essence paralyse l'utilisation des automobiles en Yougoslavie aujourd'hui. La rareté est attribuable surtout aux restrictions apportées au change étranger. Ces restrictions rendent difficile l'importation d'huile de la Roumanie ou d'autres pays.

Les restes du roi Manoël

Londres, 25. (S. P. A.) — Le gouvernement portugais accepte qu'un croiseur britannique transporte au Portugal les restes de l'ex-roi Manoël II. Le "Concord" transportera les restes probablement cette semaine.

Le procès de Gorguloff

Paris, 25. (S.P.A.) — Le procès de Paul Gorguloff, Russe qui a assassiné le président Doumer, a commencé aujourd'hui. Au début de l'audition, le défenseur de Gorguloff a demandé de faire subir de nouveaux examens médicaux à son client. Des alliés ont déjà dit que Gorguloff n'est pas fou.

Reprise des affaires

Boston, 25. (S.P.A.) — Le New England Council annonce que plusieurs des filatures qui étaient fermées un peu partout dans la Nouvelle-Angleterre, rouvrent leurs portes et que l'on s'attend à ce qu'elles augmentent bientôt leur production. C'est ainsi que 3 filatures de laine ont rappelé leurs ouvriers à Pittsfield.

Un beau prix

Toronto, 25. (S.P.C.) — "C'est un fameux coup de chance pour les détenteurs des obligations, a déclaré M. E.-N. Sinclair, chef parlementaire de l'opposition libérale à la Législature en apprenant que le gouvernement allait racheter à 900 les obligations de l'entreprise d'énergie électrique d'Abitibi Canyon. Comme les obligations se vendaient à 825 il y a un mois, les détenteurs d'obligations ont toutes les raisons du monde d'organiser une fête d'actions de grâces pour remercier le gouvernement de sa générosité."

La querelle de Gran Chaco

Asuncion, Paraguay, 25. (S.P.A.) — Les hommes politiques du Paraguay ont fait le tour du pays en fin de semaine pour expliquer et défendre l'attitude du gouvernement dans la querelle de Gran Chaco et exhorter les gens à résister contre la Bolivie. "Bien que l'aie horreur de la guerre, a déclaré le ministre des finances Justo P. Benítez, nous nous défendrons jusqu'au bout plutôt que de voir violer le sol du Paraguay". Manuel Burgos, chef du parti au pouvoir, a déclaré que le Paraguay n'attaquera pas mais qu'il repoussera toute agression.

Une vaste escroquerie

Une quinzaine d'entrepreneurs victimes de prétendus contrats pour construction d'églises

Québec, 25. — Deux chenapans sans scrupule qui négociaient avec des entrepreneurs, avec l'aide d'un individu portant les insignes de la dignité de prêtre ecclésiastique, viennent d'être coffrés par la police provinciale à la suite de la mise à jour d'une vaste escroquerie. Le truc auquel avaient recouru ces filous exigeait une audace inouïe pour réussir.

Les deux copains se présentaient chez des entrepreneurs de Québec pour leur offrir des sous-contrats relatifs à la construction d'une église et d'une chapelle au coût approximatif d'un demi-million. Ils avaient en leur possession des plans et devis détaillés, et suivant la filière ordinaire, ils exigeaient une garantie des sous-entrepreneurs. Cette garantie était de \$2,500. Lorsque les entrepreneurs hésitaient à accepter cette offre ou à remettre cette garantie aux mains des deux filous, ces derniers les conduisaient au Château-Frontenac où ils rencontraient un homme vêtu de la soutane violette, portant souléris à boucle d'argent, qui disait être le grand vicaire de tel diocèse. En présence de ses intermédiaires et des entrepreneurs, celui qui l'on appelait "Monseigneur" abandonnait la lecture de son bréviaire, notait ses pages avec une belle image du Sacré Cœur et commençait à parler d'affaires.

Peu après, sa bonhomie et son éloquence gagnaient des victimes et les signatures s'appossaient au bas des formules. La garantie était remise et tout le monde était satisfait. Au moins quinze entrepreneurs de Québec ont été victimes de ces filous, dont le truc a été mis à jour samedi soir par la police provinciale. Les deux intermédiaires ont été coffrés en attendant leur comparution en correctionnelle; mais "Monseigneur" est encore au large.

Décès de Santos Dumont

Santos Dumont, surnommé le "Père de l'aviation" est décédé hier

Rio de Janeiro, 25. (S.P.A.) — Alberto Santos-Dumont, qui l'Amérique du Sud avait baptisé le "Père de l'aviation", est décédé hier à São Paulo des suites d'une maladie dont il avait ressenti les premières atteintes en France. Il était revenu au Brésil il y a plus d'un an pour tâcher de refaire sa santé. L'illustre inventeur et aviateur était âgé de 59 ans.

Né dans l'Etat de Minas Geraes, dans le sud du Brésil, il était fils d'Henri Dumont, un ingénieur qui s'était fait planteur par goût. Il montra vite des aptitudes pour la mécanique et fit ses premières expériences avec les machines qui servaient au traitement du café récolté par son père.

Il quitta le Brésil pour se rendre à Paris en 1881 et fit l'acquisition d'une automobile lorsqu'il eut constaté que les ballons n'étaient pas à la portée de la bourse. C'est cette automobile qui lui permit de faire une étude approfondie des moteurs à combustion interne. En 1898, il construisit un dirigeable et réussit une première envolée en partant du jardin de l'Acclimatation. C'est de ce moment que date la réputation mondiale de Santos-Dumont.

En 1901, il gagna le prix Deutsch de la Meurthe, un prix de 100,000 francs, en réussissant une première envolée en circuit qui consistait à doubler la tour Eiffel et à retourner au point de départ, l'Aéro-Club de Saint-Cloud. Le temps de Santos-Dumont fut de 30 minutes. Deux ans plus tard, il construisit le premier aéroplane du monde, à Neuilly, à quelques milles en dehors de Paris. C'est là qu'il remisa toute une flottille de dirigeables avec lesquels il survola très fréquemment Paris.

Deux ans plus tard, les frères Wright réussirent leur première envolée en avion à Kitty Hawk, Caroline du Nord, et dès ce moment Santos-Dumont donna tout son temps à "plus-lourd-que-l'air". En septembre 1906, il parvint à faire décoller un aéroplane et à parcourir une distance de 250 pieds à une vitesse de 18 milles à l'heure et à une hauteur moyenne de 4 pieds.

Santos-Dumont restera surtout connu en aéronautique par sa création du monoplan. Il eut plusieurs accidents, mais il s'en tira toujours heureusement jusqu'en 1909 alors qu'il fut grièvement blessé et qu'il dut abandonner l'aviation.

"Nord-Sud", de Léo-Paul Desrosiers

EST EN VENTE AU DEVOIR, A \$1.00 L'EXEMPLAIRE

Faites-vous un devoir d'avoir dans votre bibliothèque ce beau roman canadien que la critique accueille avec des louanges unanimes. Jean Bérard, Pierre Davault, Antonin Proulx, Francœur, Valdombre, Louis Dantin, tous confessaient pour ce nouveau livre une admiration presque sans réserve.

Empressez-vous de l'acheter et de reconnaître avec votre encouragement matériel le mérite de l'auteur. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Obédiences chez les Clercs de St-Viateur

Les obédiences ont eu lieu hier chez les Clercs de St-Viateur de la province de Montréal

Les obédiences ont eu lieu hier chez les Clercs de St-Viateur de la province de Montréal. Le très révérend Père Joseph Latour, directeur supérieur provincial et les autres membres du conseil provincial sont réunis. Ces derniers sont: le R. P. Alphonse de Grandpré, assistant-supérieur provincial et directeur des études; les Frères Alfred Levasseur, procureur du collège Bourget, Orlas Jalbert, procureur provincial, Bruno Gareau, assistant-directeur des études et directeur des études primaires, et le R. P. Louis-Philippe Fafard, assistant-directeur des études et directeur des études théologiques et secondaires.

Dans le domaine des études, les Clercs de St-Viateur ont décidé cette année d'envoyer deux Frères à Oxford pour le cours régulier de trois années: les Frères Réal Desrosiers et Rosaire Thibodeau. Ce sont deux bons fils de la terre, comme le faisait observer le R. P. Latour en nous communiquant ces nominations, et ils sont très heureux de se consacrer aux choses agricoles. Il est entendu qu'à la suite de ces études, ils seront nommés en permanence à l'enseignement agricole. Par suite de ces nominations à Oka, il n'y aura pas de Frères qui suivront cette année les cours de l'Ecole des hautes études commerciales.

Deux autres religieux, le Père Jean Perrault, du collège Bourget, qui est licencié en littérature anglaise de l'Université de Montréal, et le Frère Stanislas Lavoie, de l'Ecole supérieure Saint-Louis, qui a suivi les mêmes cours, mais n'a pu obtenir sa licence parce qu'il n'est pas bachelier, iront se perfectionner en langue et en littérature anglaises à Oxford, Angleterre. Le premier préparera son doctorat et le second son baccalauréat.

Enfin deux autres Frères de St-Viateur qui sont les deux frères, les PP. Sylvestre et Alphonse Sylvestre, passeront l'année à Rome. Le premier, qui y est déjà, fera une quatrième année. Il vient d'arriver premier dans les examens en droit canonique. Le second partira à l'automne et y étudiera la philosophie.

Tout le corps de l'année d'écouter les Frères, professeurs dans les maisons de Joliette, de Bourget, de l'Ecole supérieure de St-Louis, qui suivront des cours de lettres et de philosophie et d'anglais à l'Université de Montréal.

Il y a au scholastic St-Charles de Joliette des étudiants en théologie. Le Père Louis-Joseph Lefebvre, qui arrivera sous peu de Paris après trois années d'étude, joindra le groupe des professeurs actuels. Il donnera aussi au séminaire de cette ville des cours.

Au scholastic de Rigaud — Ecole normale des Frères — il y aura 76 étudiants et plusieurs professeurs.

Dans les diverses écoles de Montréal et des environs, plusieurs directeurs ont été changés. Voici la liste de ces changements. A l'Académie St-Jean-Baptiste, le Frère L. Simard remplace le Frère Hercule Lefebvre.

A l'Ecole Philippe-Aubert, de Gaspe, le Frère Eugène Nielle remplace le Frère Arthur Paouet qui, lui, prend la direction de l'Ecole Louis-Hippolyte LaFontaine. Le Frère Edmond Legault remplace le Frère Simard à l'Ecole St-Nicolas d'Ahuntsic. Au collège Saint-Remi, le Frère L. Couture, professeur pendant longtemps au collège de Terrebonne, remplace le Frère Barrette. A St-Lambert, le Frère W. Pomerleau remplace le Frère Jules Piché, lequel devient professeur du noviciat de Joliette. Le Frère Pomerleau est remplacé par le Frère H. Bélisle qui était directeur de l'Ecole St-François de Rigaud.

A l'Ecole St-Viateur de Lachute, le Frère Charles-Edouard Desrosiers remplace le Frère B. Gauthier. L'Ecole Saint-François de Rigaud devient l'Ecole d'Application adjointe à l'Ecole Normale, grâce à une entente faite avec les commissaires de l'endroit. Le Frère Gravelle devient le directeur de cette Ecole d'Application et il est remplacé à Joliette à l'Ecole St-Pierre par le Frère Arthur Boucher.

Au Juvénat de Berthier, le Père H. Faubert remplace le Père Gaspar Ducharme, qui, lui, va remplacer le Père Gaspar Dumas, ancien provincial, qui était directeur de la maison Notre-Dame des Champs, comté de Témiscouata. Le Père Dumas va remplacer le Père Faubert comme confesseur au noviciat de Joliette. Au collège de Rawdon, le Frère Léopold Pauzé remplace le Frère Jean Fallon qui, lui, devient professeur au Collège Bourget.

Au cours des prochains mois, le R. P. Latour désignera de nouveaux Frères comme missionnaires qui iront rejoindre les quatre Clercs partis l'automne dernier pour les missions de la Mandchourie.

Traité de non-agression

Varsovie, 25. (S. P. A.) — La Russie et la Pologne ont signé un traité de non-agression, aujourd'hui.

Les dettes de guerre

Le sénateur Borah demande aux Etats-Unis d'abolir les dettes de guerre

Washington, 25. (S. P. A.) — La question des dettes de guerre a été soulevée de nouveau hier par le sénateur Borah, le fameux républicain indépendant de l'Idaho, qui a déclaré qu'il serait dans l'intérêt des Etats-Unis d'abolir les dettes de guerre pourvu que l'abolition des dettes soit l'un des articles d'un programme de règlement de tous les problèmes d'après-guerre.

On ne sait pas quel accueil l'administration va faire à la déclaration du sénateur Borah. Le président Hoover n'a pas voulu commenter le discours non plus que les fonctionnaires du secrétariat d'Etat. Les chefs du Congrès qui se trouvaient encore dans la capitale ont discuté la question. Ils admettent que cette suggestion est importante parce qu'elle provient du président du comité des relations étrangères du Sénat et d'un homme que l'on reconnaît comme une autorité en matière de questions internationales.

Le sénateur James H. Lewis, un démocrate de l'Illinois qui fait partie du comité des relations extérieures avec le sénateur Borah, se déclare plus qu'étonné de cette idée de soumettre la question des dettes à une conférence où les débiteurs étrangers du Sénat et d'un homme que l'on reconnaît comme une autorité en matière de questions internationales.

Fracture du crâne

Québec, 25. (D.N.C.) — M. W. Tremblay, âgé de 42 ans, 38, rue Dorchester, s'est fracturé le crâne samedi soir. Il a succombé peu après. Parti en excursion de pêche avec des compagnons, M. Tremblay, qui était au volant d'un camion est descendu de la cabine pour s'assurer de la solidité d'un pontceau. Il a mis le pied sur des pierres aux approches de ce pontceau et a fait un faux pas qui l'a entraîné dans un ruisseau où il y avait à peine quelques pouces d'eau. M. Tremblay est tombé la tête sur une grosse pierre et s'est fracturé le crâne.

Nouveau terrain de jeux

Le quartier Saint-Eusèbe sera bientôt doté d'un nouveau terrain de jeux. L'échevin Brunet, interrogé ce matin par les journalistes, a confirmé cette nouvelle. "Il s'agit, a-t-il dit, d'un quadrilatère situé entre les rues Hochelaga, Ontario, Gascon et du Havre. Ce terrain a une superficie de 600,000 pieds carrés.

On avait commencé les négociations pour l'achat de ce terrain l'année dernière, mais les propriétaires ne s'entendirent pas avec les autorités municipales. Il aurait fallu exproprier des maisons près de la rue Sherbrooke et la ville n'était pas en état de payer les prix qu'on en demandait. Cette année, on a solutionné la question en ne prenant que le terrain situé entre les rues Ontario et Hochelaga. On a par là fait même éliminé les expropriations. C'est le Canadian National qui a vendu l'espace où sera aménagé le terrain de jeux. La vente n'est pas encore faite, mais tout indique que d'ici quelques semaines la ville deviendra propriétaire de ce quadrilatère. L'échevin Brunet travaille à faire aboutir cette affaire afin de doter son quartier d'un terrain de jeux qui pourra rivaliser avec n'importe quel autre de la ville de Montréal.

L'aviateur von Gronau est arrivé au Groënland

Copenhague, 25. (S.P.A.) — Le capitaine Wolfgang von Gronau, l'aviateur allemand qui a entrepris de voler d'Allemagne à Chicago, s'est affaibli à Iqvitut, dans le sud-ouest du Groënland, après avoir mis six heures à franchir les déserts glacés de l'intérieur de l'immense île.

On sait que le capitaine von Gronau est parti pour Chicago, vendredi, de Sylt, île allemande de la mer du Nord. Comme il l'a fait dans deux traversées aériennes précédentes, il passe par l'Islande, le Groënland et le Labrador.

Ottawa, 25. (S.P.C.) — Le poste canadien de T.S.F. à Fort-Résolution, dans l'extrême nord, a annoncé au service de la T.S.F. qu'il a

capté un message dans lequel l'aviateur allemand von Gronau annonçait son arrivée à Iqvitut, ce matin.

On croit que le capitaine von Gronau s'affaiblira dans le port de Montréal. Ce sera le premier "arrivage" du genre à ce port. L'aviateur est arrivé ce matin dans le sud-ouest du Groënland, mais on ignore quand il repartira. On ne sait pas non plus s'il franchira d'une traite les 1500 milles qui séparent Iqvitut de Montréal. (Dernière heure)

Ottawa, 25. (S.P.C.) — L'aviateur allemand von Gronau a quitté Iqvitut à 10 heures ce matin pour Cartwright, sur la côte du Labrador.

M. P. Du Tremblay, président

On nous transmet de la "Presse" le communiqué suivant: L'honorable M. P.-R. Du Tremblay a été élu président de la Commission de Publication de la "Presse". Limitée, en remplacement de M. Arthur Berthiaume, décédé; le fils aîné de celui-ci, M. Gilles Berthiaume, a été nommé directeur et donataire-fiduciaire de la même compagnie à la place de son regretté père.

Le rapport de la Commission

M. E. Décarie, président de la Commission administrative de l'Université, déclare que le rapport de la Commission d'enquête n'est pas définitif

M. Ernest-R. Décarie, président de la Commission d'administration de l'Université de Montréal et membre de la Commission universitaire nommée par le gouvernement de Québec, a déclaré ce matin que le rapport de cette dernière Commission publié dans les journaux de samedi "était un projet encore à l'étude et non définitivement approuvé."

"Ce projet devait être adressé à M. L.-A. Taschereau, premier ministre, et je ne peux concevoir, dit-il, comment les journaux ont pu s'en emparer avant qu'il parvint à M. Taschereau. Les membres de la Commission universitaire avaient ordre de considérer ce rapport comme absolument privé et sa publication aurait dû être faite par le gouvernement et non par nous."

Note de la R. — M. Décarie dit "comment les journaux ont pu s'en emparer". Un journal du matin s'est emparé du rapport et le rapport étant devenu public par le fait même, les autres journaux paraissant plus tard ont tout simplement reproduit entièrement ou partiellement ce rapport qui était lui-même parti. M. Edouard Montpetit, secrétaire de la Commission, avait déclaré mercredi soir dernier aux journalistes que la Commission universitaire avait approuvé 14 des 20 pages du projet de rapport et que la prochaine séance n'aurait lieu que vers le 10 août prochain. L'existence de la Commission s'étend jusqu'au 1er septembre. Il est donc vraisemblable que le rapport officiel de la Commission ne sera communiqué au gouvernement qu'à la fin du mois d'août.

La conférence du désarmement

Moscou, 25. (S.P.A.) — Le correspondant du journal "Pravda" à Genève dit que la conférence de désarmement se résume ainsi: 1) la France et le Japon dirigent l'opposition à toute diminution des armements; 2) les Etats-Unis, en s'associant à la résolution anglo-française contre le désarmement, ont montré "la véritable signification du geste pacifique que leur président a fait en vue des élections"; 3) l'Allemagne refuse de participer à la combinaison de Genève tant que le principe de l'égalité de ses droits ne sera pas reconnu.

La formule d'ajournement

Paris, 25. (S.P.A.) — Le cabinet a unanimement approuvé, aujourd'hui, la formule d'ajournement de la conférence de désarmement mondial.



Une des manifestations communistes qui ont entraîné le décret de la dictature en Prusse. C'est à la suite d'une manifestation de ce genre suivie d'une bagarre entre nazis et communistes où 100 personnes ont été tuées, que le décret a été promulgué.

Cérémonie imposante

Grand-messe solennelle à l'église Notre-Dame à l'occasion de la visite de S. Em. le cardinal Verdier

Non seulement de toute la paroisse, mais de toutes les parties de la ville des fidèles sont accourus à l'église centenaire de Notre-Dame hier matin pour saluer le passage de S. Em. le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris et supérieur général de la Compagnie de St-Sulpice. L'église décorée au dehors des drapeaux du pape, du Canada, de la France et de l'Empire était rayonnante de lumières et de fleurs à l'intérieur. Le soleil illuminait les nouvelles verrières que Son Eminence a bénies après la messe, verrières qui illustrent la vie des Saints de France et l'histoire sulpicienne religieuse à Montréal.

La messe solennelle, à laquelle assistaient à leur trône respectif, S. Em. le cardinal Verdier, assisté de M. Roméo Neveu, supérieur de la Compagnie de St-Sulpice aux États-Unis; S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, assisté de M. Joseph Bastien, supérieur du Collège pontifical canadien à Ome et M. Olivier Maurault, supérieur de l'Externat classique de St-Sulpice de Montréal; et S. E. Mgr A. E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, assisté de M. E. Moreau, supérieur du séminaire de philosophie, et Étienne Blanchard, vicaire à Notre-Dame, fut célébrée par M. Pierre Boissard, vice-supérieur général de St-Sulpice, qui accompagne S. Em. le cardinal au cours de sa visite au Canada et aux États-Unis et qui prêchera cette semaine la grande retraite sulpicienne au grand séminaire. M. Boissard était assisté comme diacre de M. Gérard Velle, P.S.S., frère de M. Emile Velle, supérieur du grand séminaire, et de M. Omer Tanguay, diacre, comme sous-diacre. Les représentants de la ville et les représentants de la colonie française avaient pris place sur des prie-Dieu en avant de l'église près du sanctuaire.

Son Eminence a prêché du haut de la chaire de Notre-Dame, où peu de cardinaux sont montés avant elle, sur la modération dans la recherche des biens de ce monde. Au moment où la richesse semblait devoir devenir le lot de tous, une crise économique a éclaté et des millions de personnes furent plongées dans la misère. C'est que le monde ne connaissait plus la modération dans la recherche de la fortune et qu'il méprisait les principes éternels et les forces spirituelles. Le Canada français est un peuple catholique et comme il a conservé ses principes de foi, il sera sans doute l'un des premiers à sortir plus fort et plus aguerri de la crise qui sévit.

C'est ce double message de lumière sur la cause profonde de la crise et d'espoir pour le Canada français d'en sortir bientôt que le cardinal de Paris a laissé hier aux fidèles qui remplissaient Notre-Dame.

Après l'évangile M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de la paroisse, est monté le premier en chaire et a exprimé à Son Eminence toute la joie de la paroisse et toute la joie de la Compagnie de St-Sulpice de Montréal de la recevoir à Montréal. Bien des cérémonies grandioses, dit-il, se sont déroulées depuis un siècle dans cette vénérable église les gloires de la sainte messe, les hauts mystères de la religion. Mais il me semble que jamais Notre-Dame n'a frémé d'enthousiasme de bonheur et de fierté comme en ce jour où elle accueille en ses parvis l'éminent Cardinal Archevêque de Paris, qui préside, en vertu même de sa situation, aux destinées religieuses de la France entière.

Je suis heureux, Eminence, de vous souhaiter en cette église la plus respectueuse et la plus cordiale bienvenue, au nom des prêtres de St-Sulpice dont vous êtes le Supérieur général, au nom des paroissiens de Notre-Dame, reconnaissants du grand honneur fait à leur église, au nom des nombreux fidèles accourus des extrémités de la ville, et pour qui Notre-Dame garde toujours le caractère de métropole nationale.

On a souvent remarqué, peut-être avec regret, que toute la vie de la France, vie de l'intelligence et vie du cœur, reflue vers Paris. Il y a une loi de Providence contre laquelle on échoue tous les essais de décentralisation. C'est ce qui rend si lourd pour l'archevêque de Paris un gouvernement spirituel qui dépasse de beaucoup les limites de son diocèse. Aussi quand N. S. Père le Pape vous a appelé, Eminence, au siège de St-Denis, une pensée douloureuse s'est élevée dans votre cœur: pourriez-vous, par des prodiges d'activité, réussir à faire marcher de front les deux carrières, et celle de Primat de France, si j'ose dire, et celle de Supérieur général de St-Sulpice? Si l'obéissance vous liait à la dignité la plus auguste, votre cœur, nous le savons, vous inclinait vers la plus humble et la plus intime. Quoi que nous réserve l'avenir — et nous espérons que votre paternité planera toujours sur nous — nous vous remercions d'avoir bien voulu vous arracher aux soucis d'une vaste administration pour traverser les mers et venir bénir vos enfants du Canada, en qualité de Supérieur général de St-Sulpice.

Il vous est facile, Eminence, de vous imaginer que vous êtes encore sur la terre de France, car s'il est un foyer, sur le sol de l'Amérique où se conserve toujours la pensée religieuse de la France, c'est à Notre-Dame de Montréal. Tous vous en témoignerez, et les personnages officiels, consultants ou ministres de France, et les vaillants marins qui abordent parfois sur nos rives, tous vous diront: "Quand nous allons prier à Notre-Dame, nous sentons que nous sommes en France."

Aussi bien, Eminence, les Saints nationaux que des l'enfance vous avez appris à chérir et à vénérer, les Saints de France vous regardent en ce moment, ils vous sourient du haut des verrières éclatantes, que tout à l'heure vous allez bénir, et par les statues artistiques qui peuplent cette église. C'est Ste-Jeanne d'Arc, qui a délivré la patrie; c'est S. Louis qui a affermi la royauté et lui a donné tant de gloire; c'est S. François de Sales, qui nous a enseigné la vie spirituelle; c'est S. Vincent de Paul, qui a nourri nos pauvres; c'est S. Jean-Baptiste de la Salle, qui a élevé nos enfants; c'est sainte Marguerite-Marie qui nous a révélé la dévotion au Sacré-Cœur; ce sont les bienheureux martyrs des Carmes; c'est le saint Curé d'Ars, patron et modèle des pasteurs d'âmes; c'est Beethoven, l'heureuse voyante de Lourdes; c'est par dessus tout l'aimable petite vierge de Lisieux, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Un travail de restauration a été commencé dans cette église par notre prédécesseur, M. Olivier Maurault. Ce travail, confié à d'éminents artistes, je l'ai poursuivi avec bonheur. Aujourd'hui ce beau temple est tout renouvelé, tout transformé. Il n'entraine pas dans mes rêves de voir cette œuvre s'achever juste au moment où nous aurions la joie de vous accueillir au milieu de nous. Père très vénéré. Une si heureuse coïncidence met le sceau de la perfection sur la fête que nous célébrons aujourd'hui. Bénite soit la Providence qui a voulu que cette église, fondée à la demande de M. Olier, reçut une sorte de second baptême du vénérable Archevêque de Paris, Supérieur général de St-Sulpice.

O Pontife, ô Père, un dernier mot. Nous ne voudrions pas peser, même par les désirs de notre cœur, sur les décisions de votre sagesse; mais nous voulons espérer que, mais nous voulons garder à la famille toujours vos garderez à la famille de la sulpicienne et les conseils de votre expérience et l'affection de votre grand Dieu de bénir là-bas votre prière ministère, persuadés que l'important pour le succès de votre carrière, c'est prier pour le bonheur de la France.

Monseigneur l'Archevêque Administrateur.

Vous avez mis le comble à notre joie en venant prendre place aujourd'hui à côté de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris. A vrai dire, nous vous attendions. Deux amours vous ont conduit ici: la vénération que vous avez vouée dès l'enfance à la Compagnie de St-Sulpice, berceau de votre éducation religieuse, et l'admiration que vous avez toujours gardée pour l'illustre Église de France, première patrie du Canada français.

Je vois en ce moment, dans le beau vitrail qui est près de la porte du Séminaire, M. Olier, notre vénéré fondateur, célébrant la sainte messe à Notre-Dame de Paris et implorant la bénédiction de Dieu sur le futur établissement de Montréal. Du haut du ciel aujourd'hui il comprend que son rêve est réalisé puisqu'il voit les deux églises, et la mère et la fille, et Notre-Dame de Paris et Notre-Dame de Montréal, s'unir dans un religieux embrassement.

Son Excellence Mgr Gauthier souhaite alors la bienvenue à Montréal à Son Eminence et adresse la parole du sanctuaire même. Son allocution est un cordial éloge de la Compagnie de St-Sulpice de Montréal.

Aujourd'hui de toutes les églises du Canada monte vers Dieu une

preière demandant de bénir les travaux de la conférence économique impériale. L'aide divine est nécessaire au travail de ces solennelles assises. Nous sommes très honorés, Eminence, que vous présidiez à Notre-Dame de Montréal ces prières solennelles pour le succès de la conférence d'Ottawa. Je remplis un agréable devoir en m'associant au curé de cette paroisse pour vous souhaiter la bienvenue ici. Je sais que tous les fidèles de mon diocèse éprouvent les mêmes sentiments de joie que moi. Nous sommes touchés que vous jetiez sur Montréal l'éclat de votre pourpre.

L'histoire de Montréal, Eminence, se confond avec celle de la Compagnie de St-Sulpice. Le développement catholique sur le continent nord-américain a sa source dans le travail obscur des missionnaires. Presque tous les Sulpiciens furent des missionnaires, mais c'est dans leur maison de Montréal que les missionnaires séculiers ou réguliers venaient retremper leurs forces. Montréal était alors un refuge propre à l'échange des articles de commerce comme à la vulgarisation de la foi. C'est grâce à l'effort héroïque de nos pères, de nos missionnaires, de nos découvreurs, de nos fondateurs qui tous ont tenu allumé le flambeau de l'esprit français et de la religion catholique que l'est dû le miracle de notre survivance. Montréal a toujours été tellement identifiée avec la Compagnie de St-Sulpice qu'elle lui doit même en grande partie sa prospérité matérielle. L'esprit sacerdotal des Sulpiciens ne s'est pas terni au cours des années à la poussière du monde. Une de nos richesses morales est cette vie droite, absorbée, sans éclat des Sulpiciens. Il manquerait quelque chose à la physionomie de notre ville si l'on n'apercevait pas la figure familière et bonne du Sulpicien. Eminence, comme supérieur général de cette illustre Compagnie et comme cardinal-archevêque de Paris, le diocèse de Montréal vous souhaite la plus cordiale bienvenue.

Le prince de l'Église quitte alors le baldaquin du sanctuaire et dirige vers la chaire illustre de St-Sulpice en bénissant la foule sur son passage. Un religieux sourire illumine sa figure où se peint en même temps que l'austérité une extrême bonté.

De grand cœur, dit le cardinal, je viens unir mes prières aux vôtres pour le succès de la conférence économique. L'Empire britannique occupe une place trop importante dans le monde pour que les délégués à la conférence ne comprennent pas qu'il est nécessaire d'en venir à une entente. Les autres pays du monde attendent de l'Empire le retour à la prospérité, à la paix, au bonheur.

Pourrai-je traduire l'émotion que l'épouvé en ce moment? Le salut filial de M. le curé et les paroles éloquentes et émouvantes de bienvenue de votre archevêque, l'hommage ému qu'il a rendu à ceux qui furent mes pères et à ceux qui sont aujourd'hui mes enfants, ont remué mon âme jusque dans ses profondeurs. Je suis inondé de joie. Jeune je cherchais l'orientation de ma vie. J'ai lu l'histoire de la Compagnie de St-Sulpice. Les chapitres qui concernaient le Canada furent pour moi les plus intéressants et les plus lumineux. Je m'engageai dans cette Compagnie en rêvant de ce pays lointain. J'avoue que la vue lointaine du Canada fut pour moi beaucoup dans la décision de ma vocation. Le Canada était le pays de rêve. Aujourd'hui la réalité dépasse mes espérances. Tout est grand, tout est beau: cette église qui me rappelle Notre-Dame de Paris et dont le rôle à Montréal est semblable à celui de Notre-Dame de Paris; votre fleuve qui s'avance dans les terres et orne cette province française; cette ville qui devient l'une des plus belles et des plus grandes du monde; votre hospitalité large et généreuse; votre foi conservée et célébrée dans le monde entier. Voilà ce que le prêtre de France contemple lorsqu'il vient ici et il en est béni. Je ressens donc toute la force des liens qui unissent nos deux pays. Je rends mes hommages à ceux qui ont évangélisé le Canada, mais rien n'égale l'hommage que leur a rendu votre archevêque.

Je le bénis ces prêtres qui vous ont tout donné et qui ont créé ici un coin de la France. Je viens aussi dire à mes chers fils que leur dépôt est bien beau et de continuer à donner tout ce qu'ils ont d'intelligence, de dévouement et de bonté à parfaire l'œuvre commencée.

L'archevêque de Paris est heureux de vous apporter le sourire de la capitale et de la France entière, mais il est aussi heureux de constater que vous nous faites honneur, que vous avez conservé mieux que nous certaines traditions. J'ai visité hier une ferme et j'ai retrouvé

le même langage, les mêmes attitudes, une parenté d'intelligence qui m'ont fait me dire: je suis donc chez nous. Ce souvenir et cette émotion dureront. Le Canada est un pays béni sur lequel le regard de Dieu s'arrête avec complaisance.

Je sais que dans l'Empire britannique vous ne formez qu'une minorité. Mais rappelez-vous la parole de Notre-Seigneur: "Ne craignez pas, petit troupeau, car il a plu à mon Père de vous donner le royaume de Dieu". Mais je veux ajouter quelques mots sur un sujet présent à l'esprit de tous. D'où vient ce déséquilibre, ce déséquilibre économique par lequel passe l'humanité entière et qui arrête sa marche tout à coup? Au moment où la fortune allait couler comme de source, où tous espéraient devenir riches, un revirement subit s'est produit, des millions d'hommes n'eurent plus rien à manger.

C'est que l'homme ne connaît plus la modération dans la recherche des biens de ce monde, qu'il méprisait les forces spirituelles. L'appel à la pénitence, à la modération est tombé des lèvres de gens peu religieux. Le langage chrétien est reparu dans la bouche de ceux qui sont le plus éloignés de nous. Des pays comme le Canada français semblent avoir conservé dans toute sa pureté et son énergie vitale le remède. Vous êtes un pays catholique, un peuple croyant. Vos familles sont si nombreuses et si belles, vos institutions si magnifiques! Elles ont su mieux que nous associer le progrès moderne aux vertus catholiques. La voilà la route du salut: assimiler le nouveau et le moderne à ce qui demeure. Si nous voulons éviter des catastrophes, mettons de la modération dans la recherche des biens de ce monde, mettons les principes catholiques en tête de nos activités de tout genre. En terminant, le prince de l'Église invite les Canadiens français à demeurer fidèles à leurs traditions, à réaliser pleinement la parole du Christ: "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît." Il demande ensuite à Dieu de répandre ses bénédictions sur la foule qui est devant lui.

M. Guillaume Dupuis dirigeait le chœur de chant et M. Poirier touchait l'orgue. Sur les prie-Dieu on remarquait: M. Léon Marchal, consul de France et gérant du consulat général français à Montréal; M. A. E. Goyette, procureur, M. l'évêque A. Filion, le capitaine A. C. Routhier, M. Paul Seur, président de l'Union nationale française; le colonel R. Bédard, président de la Société des Artisans Canadiens-français; le Dr Adamkiewicz, consul général de Pologne; le colonel J. H. Chaballe, du consulat de Belgique; le Dr Restaldi, consul général d'Italie; MM. Pasquin, consul de Monaco, secrétaire de la Légation d'honneur; M. A. A. Lefebvre, de la Société Saint-Jean-Baptiste; M. Charlois, secrétaire général de l'attaché commercial de France; M. H. Jonas, de la Chambre de Commerce française; M. A. Cinq-Mars, des Chevaliers de Colomb; M. A. Tarut, secrétaire général de France-Amérique; M. Chesnays, chancelier du consulat de France; Ernest Hooper, vice-président de l'Union nationale française et vice-président de la France-républicaine; M. Albion Jetté, représentant la maison Dupuis Frères.

Avant de quitter l'église, Son Eminence a béni les verrières, puis elle est sortie par la porte centrale de l'église pour se rendre au séminaire Saint-Sulpice.

Tué par une ruade

Roméo Gougeon, 27 ans, 587 rue Sherbrooke est, est mort samedi après-midi, alors que la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame le ramenait de Longueuil où un cheval pris de peur l'avait atteint de ses deux sabots à l'épaule et au cou.

Le retour à la terre

Les municipalités de la province de Québec ont reçu du sous-ministre de la Colonisation, M. L.-A. Richard, un avis les priant de lui faire connaître leurs intentions au sujet de l'établissement des chômeurs sur les terres. D'après le projet soumis par Ottawa et accepté par Québec, les gouvernements fédéral et provincial fourniront chacun un tiers des sommes d'argent nécessaires, pourvu que les municipalités fournissent l'autre tiers, les sommes allouées dans chaque cas de devant pas dépasser \$600. Dans la majorité des cas, il ne sera pas atteint.

Le cas de George Hale

L'Ascension, 25. — Les recherches poursuivies depuis deux semaines pour retrouver George-S. Hale, surintendant de la Ford Motor Company of Canada, usines de Montréal, n'ont donné aucun résultat. On croit maintenant que M. Hale ne sera pas retrouvé dans les bois qu'on a visités dans leurs moindres retraits. La police provinciale n'a pas encore commencé d'enquête. On n'a absolument rien découvert qui puisse donner le moindre indice sur la direction prise par le disparu après qu'il eut quitté ses compagnons de pêche.

On a retiré les filets placés à l'embouchure de la rivière pour arrêter le cadavre au cas où M. Hale se serait noyé, mais ils étaient vides. On les a remis en place pour les retirer une dernière fois aujourd'hui.

Les recherches se continuent mais elles seront bientôt abandonnées si elles ne donnent pas de résultat.



Lady Newton, dont le mari est un des membres de la délégation anglaise à la Conférence économique impériale d'Ottawa, et M. Hugh Guthrie, ministre de la justice dans le cabinet Bennett.

Conférence internationale

Le sénateur Borah propose une conférence économique internationale

Washington, 25 (S.P.A.) — Dans un discours radiodiffusé, le sénateur Borah, président du comité sénatorial des relations extérieures, a préconisé la convocation d'une conférence internationale sur toutes les questions relatives au rétablissement économique du monde, y compris la question de la révision ou même de la remise des dettes que les pays européens ont contractées envers les États-Unis pour la guerre.

M. Borah a dit que les principaux facteurs de la crise économique étant mondiaux, les États-Unis devraient participer très volontiers à une telle conférence, uniquement pour coopérer au maintien de la civilisation.

Il a exprimé l'opinion que la conférence devrait débattre à fond les réparations allemandes, les dettes européennes, le désarmement, l'étalement, la stabilisation de l'argent en Orient et d'autres sujets connexes.

M. Borah a dit que la conférence de Lausanne est "l'avant-coureur de la paix et de l'humanité", une éclaircie dans les dix-huit années qui se sont écoulées depuis le commencement de la Grande Guerre. Parlant de réduction d'armements, il a exprimé l'opinion que Genève doit répondre à Lausanne.

Si les lignes de conduite ébauchées à Lausanne sont suivies, a-t-il continué, il viendra un moment où il sera de l'intérêt des États-Unis d'étudier de nouveau la question des dettes.

Il a ensuite expliqué et souligné qu'il ne peut y avoir de bonnes raisons de modifier le règlement des dettes s'il n'y a pas clairement de l'intérêt du peuple des États-Unis. Puis il a ajouté: Pour moi, quand je verrai un programme que je crois de nature à mettre en mouvement le commerce du blé et celui du coton, à donner du travail à ceux qui n'en ont pas, à insuffler de la confiance et de l'esprit d'initiative aux affaires, je serai prêt à utiliser les dettes de n'importe quelle manière — réduction ou remise — pour assurer le succès d'un tel programme.

M. Borah n'a pas cité de date pour la convocation de la conférence, mais il a dit que soixante jours de crise à la fin de la présente année seront plus mauvais que six mois de crise à la fin de 1930.

Enfin, M. Borah a eu des paroles hautement élogieuses pour l'entente franco-britannique.

Décès de M. R. Fessenden

Le professeur Fessenden, une des plus grandes autorités en T.S.-F. vient de mourir

Hamilton, Bermudes, 25, (S.P.A.) — Le professeur Reginald Aubrey Fessenden, l'un des pionniers dans le domaine de la radiotéléphonie, des décédés ici vendredi dernier, à l'âge de 65 ans. Il a succombé à une maladie de cœur.

Né à Milton, dans la province de Québec, il fit ses études au Bishop's College, à Lennoxville. Il avait 20 ans lorsqu'il arriva aux Bermudes comme instituteur. Il épousa une jeune fille du pays, Mlle Helan Trotter, et passa bientôt aux États-Unis où il se fit un nom et s'amassa une petite fortune par ses inventions. Il devint l'un des collaborateurs du grand Edison en 1886, enseigna entre autres à Purdue et il fut plusieurs fois ses services réclamés par différentes compagnies. Il se retira des affaires il y a cinq ans et vint s'établir à Hamilton où il avait fait l'acquisition d'une propriété. Il venait alors d'obtenir satisfaction de huit compagnies qu'il avait poursuivies pour un montant de \$60,000,000 qu'il accusait de s'être concertées pour rendre inutiles certaines de ses inventions dans le domaine de la radio.

Fessenden prétend avoir établi à Brant Rock, il y a 20 ans, le premier poste émetteur de radiotéléphonie au monde; il aurait alors transmis des sons de voix jusqu'au-delà de l'Atlantique, en Écosse. Il n'avait pas abandonné ses recherches en venant se retirer aux Bermudes il y a quelques années; il les poussa surtout dans le domaine de la télévision. Les gens de l'endroit prétendaient qu'il avait trouvé un procédé pour éliminer la "statique" à la radio, mais qu'il attendait son heure pour le faire connaître. On lui doit l'invention du radio-compas, d'un récepteur de radio 2,000 fois plus sensible que le vieux coïlisateur de Marconi, de l'oscillateur Fessenden qui permet à nos hommes en mer de maintenir en communication avec les navires à la surface ainsi que de plusieurs autres appareils pour les sous-marins qui lui ont valu, en 29, la médaille d'or du Scientific American. Attribuée à ceux qui travaillent à assurer la sécurité en mer. Elihu Thompson a salué Fessenden comme "le plus grand inventeur de la radio de l'époque" — un inventeur plus grand que Marconi.

Fessenden laisse sa femme et un fils, Reginald K. Fessenden.

M. J.-A. Francoeur

M. J.-A. Francoeur, député de Dorion à la Législature, a vigoureusement dénoncé hier la canalisation du Saint-Laurent et la conduite du gouvernement fédéral à la réunion de la Voix ouvrière Saint-Denis. "Le fait d'avoir systématiquement exclu la province de Québec des pourparlers avec les États-Unis cache quelque chose, dit-il, après que le club est adopté une résolution condamnant la canalisation du Saint-Laurent, et ce quelque chose c'est qu'on est en train de voler nos droits." Ce n'est rien moins qu'un referendum qui doit décider de la canalisation du Saint-Laurent.

Le cas de George Hale

L'Ascension, 25. — Les recherches poursuivies depuis deux semaines pour retrouver George-S. Hale, surintendant de la Ford Motor Company of Canada, usines de Montréal, n'ont donné aucun résultat. On croit maintenant que M. Hale ne sera pas retrouvé dans les bois qu'on a visités dans leurs moindres retraits. La police provinciale n'a pas encore commencé d'enquête. On n'a absolument rien découvert qui puisse donner le moindre indice sur la direction prise par le disparu après qu'il eut quitté ses compagnons de pêche.

Le retour à la terre

Les municipalités de la province de Québec ont reçu du sous-ministre de la Colonisation, M. L.-A. Richard, un avis les priant de lui faire connaître leurs intentions au sujet de l'établissement des chômeurs sur les terres. D'après le projet soumis par Ottawa et accepté par Québec, les gouvernements fédéral et provincial fourniront chacun un tiers des sommes d'argent nécessaires, pourvu que les municipalités fournissent l'autre tiers, les sommes allouées dans chaque cas de devant pas dépasser \$600. Dans la majorité des cas, il ne sera pas atteint.

Le cas de George Hale

L'Ascension, 25. — Les recherches poursuivies depuis deux semaines pour retrouver George-S. Hale, surintendant de la Ford Motor Company of Canada, usines de Montréal, n'ont donné aucun résultat. On croit maintenant que M. Hale ne sera pas retrouvé dans les bois qu'on a visités dans leurs moindres retraits. La police provinciale n'a pas encore commencé d'enquête. On n'a absolument rien découvert qui puisse donner le moindre indice sur la direction prise par le disparu après qu'il eut quitté ses compagnons de pêche.

Le cas de George Hale

L'Ascension, 25. — Les recherches poursuivies depuis deux semaines pour retrouver George-S. Hale, surintendant de la Ford Motor Company of Canada, usines de Montréal, n'ont donné aucun résultat. On croit maintenant que M. Hale ne sera pas retrouvé dans les bois qu'on a visités dans leurs moindres retraits. La police provinciale n'a pas encore commencé d'enquête. On n'a absolument rien découvert qui puisse donner le moindre indice sur la direction prise par le disparu après qu'il eut quitté ses compagnons de pêche.

Le cas de George Hale

L'Ascension, 25. — Les recherches poursuivies depuis deux semaines pour retrouver George-S. Hale, surintendant de la Ford Motor Company of Canada, usines de Montréal, n'ont donné aucun résultat. On croit maintenant que M. Hale ne sera pas retrouvé dans les bois qu'on a visités dans leurs moindres retraits. La police provinciale n'a pas encore commencé d'enquête. On n'a absolument rien découvert qui puisse donner le moindre indice sur la direction prise par le disparu après qu'il eut quitté ses compagnons de pêche.

FAITES UN "PETIT VOYAGE OCÉANIQUE"

De Montréal et Québec à NEW YORK et retour sur le puissant paquebot transatlantique

LAURENTIC

30 Juillet de Montréal

La sensation d'une traversée océanique pour une fraction du coût ordinaire. Pendant neuf jours, y compris une journée à New-York, vous habitez un luxueux paquebot transatlantique.

Neuf jours \$60 (passage simple \$40)

LAURENTIC

9 Août de Montréal

Des merveilleuses vacances... amusements de toutes sortes, sports de pont, natation, danse ou simple repos. Tous frais compris excepté les dépenses purement personnelles.

Aucun passeport requis. Pour transport d'auto, \$30 dans chaque direction. Beaucoup d'excellentes cabines aux prix minimums.

Renseignements complets obtenus de la Ligne White Star - 485, rue McGill, Montréal

Marquette 7761

ou de tout agent de navigation autorisé

WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

Excursion

Montréal, 23. — M. E. C. Elliott, agent général des voyageurs pour le réseau national, annonce que St. Albans, Vermont, a été ajoutée aux endroits où le Canadien National conduira une train spécial d'excursion à bas prix durant la fin de semaine du 2 juillet. La fanfare des Grenadier Guards ainsi qu'un détachement de ce régiment se rendront à St. Albans dans ce train spécial qui partira de Montréal à 9.30 du matin le 29 juillet et de St. Albans de bonne heure le 30 juillet.

Un ouvrage magistral

LITURGIA. — L'abbé R. AIGRAIN, professeur aux Facultés catholiques de l'Ouest, Liturgia, encyclopédie populaire des connaissances liturgiques, in-8 cartonné de XV-1141 p., nombreuses illustrations, Bloud.

"Un ouvrage magistral, publié par un prêtre savant qui est aussi un apôtre. Malgré les collaborateurs nombreux et variés qu'il s'est adjoints, il a gardé à son œuvre une parfaite unité, tant sa méthode était sûre et son érudition éclairée. Tout ce que les fidèles doivent savoir, non pas pour exécuter les cérémonies, mais pour en comprendre l'esprit et en apprécier les beautés, tout est dans ce livre instructif, équilibré, captivant. Nous ne le recommanderons pas autrement: les catholiques qui nous lisent se feront un honneur de le posséder et d'en faire leur profit." — Revue des Lectures, déc. 1930.

En vente au Service de Librairie, au prix de \$3.00 au comptant, et \$3.25 par la poste.

Croisières

DANS LE Golfe St-Laurent et l'Atlantique

Prix d'une modicité inconnue jusqu'ici — Payable en dollars canadiens. S'inscrire tôt pour bénéficier d'un meilleur choix.

A New-York par mer — 8 et 9 jours

"Duchess of Atholl" 23 juillet

De Montréal et Québec, 1ère classe, tous frais \$60.

TROIS AUTRES DEPARTS, 1er, 10 et 19 AOUT

"LAURENTIC"—30 Juillet

Aller et retour en paquebot 1ère classe. De Montréal ou Québec, tous frais compris \$60.

UN AUTRE DEPART LE 9 AOUT

PAR MER DANS UN SENS SEULEMENT

Aller à New-York ou retour de New-York comme suit

A—En Autobus, hébergement 3 jours et visite complète de la ville... \$65.

B—En chemin de fer, pullman compris, sans hébergement \$65.

C—Comme B, avec hébergement 3 jours et visite complète de la ville... \$75.

D—Par les lacs Champlain et George, l'Hudson de nuit, y compris cabines, 2 1/2 jours à New-York et visite... \$75.

E—Comme ci-dessus, l'Hudson de jour... \$77.

F—Comme E, une nuit hôtel en plus à Albany... \$80.

AUX BERMUDES

per les "Lady" du C.N. S/S

Départs tous les 15 jours

10 JOURS de Montréal et retour sans autres frais... \$90.

8 JOURS de Halifax et Boston, sans autres frais... \$60.

10% de remise, aux nouveaux mariés.

Plusieurs autres croisières aux Antilles à des prix très avantageux.

A TERRENEUVE

"Sylvia" de Montréal tous les 15 jours

Ile du Prince-Edouard, St-Pierre et Miquelon et St-Jean, Terre-Neuve, 12 jours... \$100.

Réduction de \$10 à \$15 aux instituteurs, gardes-malades et religieuses — \$5.00 aux Voyageurs de Commerce.

"Belle Isle" de Montréal

Nouveau navire, nouvelle route. Québec, Charlottetown, lac Bras d'or, North Sydney, St-Pierre-Miquelon (25 heures) St-Jean, Terre-Neuve, retour par le Golfe, 13 jours.

De Montréal... \$105.

De Québec... \$95.

Reduction de 10% aux instituteurs et institutrices sur toutes les croisières suivantes: —

DANS LE GOLFE

"New Northland" de Montréal

Gaspé et Terre-Neuve, 9 et 11 jours... \$85.

Au Labrador via Gaspé et Terre-Neuve, 12 jours... \$125.

"NORTH VOYAGEUR"

La Côte Nord et Terre-Neuve, 12 jours... \$68 et \$85

Au Labrador, via Côte Nord et Terre-Neuve, 14 jours... \$100.

Côte Nord — Spécial le 31 août, 8 jours... \$55.

"GASPESIA"

Gaspé, Ile du Prince-Edouard et Anticosti, 12 jours \$64. et \$80.

EUROPE

"Laurentic" de Montréal, 29 août

26 jours... \$171.

36 jours... \$263.

51 jours... \$397.

Prospectus sur demande

Attention toutes spéciales aux nouveaux mariés — Inscrivez-vous de bonne heure.

BILLETS EMIS POUR TOUS LES PAYS DU MONDE AU TARIF OFFICIEL DES COMPAGNIES

LE DEVOIR — Service des Voyages

430 Notre-Dame Est — Montréal

BILLETS — ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS



L'obstacle

L'opposition des parents, principal obstacle à la vocation

La vocation est un appel de Dieu. Il jette cet appel dans l'âme comme le sèmeur confie la semence à la terre, et la laisse exposée aux frimas, aux entreprises de l'ennemi, aux envahissements de l'ivraie. Dire : si cette vocation est de Dieu, elle aboutira en vain et contre tout, c'est se tromper. Le grain du sèmeur a été piqué par un insecte, et il a péri; ou bien il a séché faute d'humidité. Les anges savent quelle est la piqure venimeuse qui a tué cette vocation ou les éléments qui ont manqué à son éclosion.

Je suis persuadé qu'il y a des vocations perdues faute de la parole venue de l'extérieur qui les aurait amenées à prendre conscience d'elles-mêmes. Il ne faut pas croire que ce que nous nommons l'appel de Dieu, ce soit toujours la voix qui dit : "Samuel, Samuel!" sur quoi on se lèverait sur son séant en répondant : "Me voici, Seigneur."

Le vénérable Chénier avait atteint quatorze ans sans que l'idée de devenir prêtre fût entrée dans son âme. Il était pourtant un enfant prédestiné; une fois qu'à l'Élévation il avait relevé la tête pour voir, il avait aperçu un globe lumineux sur le calice, sans que sa foi en fût ébranlée; il avait fait sa première Communion avec la ferveur d'un ange; il se levait pour être à 5 heures à Saint-François, tant il avait le goût pour servir la Messe; par toutes ces grâces prévenantes, Dieu l'acheminait à être un saint à miracle. Et cependant l'idée du sacerdoce n'était pas entrée en lui. Il y avait dans l'âme une aspiration à se dévouer à Dieu, aux âmes, qui ne se précisait pas, jusqu'au jour où le vicar de sa paroisse lui demanda s'il ne voulait pas être prêtre. C'est alors, c'est par cette parole que sa vocation semble avoir pris corps, à la manière dont une goutte précipite et rend sensible aux yeux une matière en suspension dans un liquide. Aussi, quand on lui demandait plus tard s'il avait eu bien jeune l'attrait du sacerdoce, il répondait :

— Je ne sais pas au juste; mais la première fois que M. l'abbé me parla d'être prêtre, j'éprouvai une joie bien vive.

Ce qui veut dire que sa vocation se rattachait pour lui à cette parole du prêtre, qui ne l'avait pas mise en lui, certes, mais qui l'avait amenée à en prendre conscience.

Prêtres, imitons hardiment l'exemple de notre confrère de Saint-François. Mais une mère qui devine dans la piété de son enfant un dessin particulier de Dieu, qu'elle ne craigne pas d'usurper en lui parlant de son avenir. Elle ne doit pas le presser; il suffira d'une parole discrète comme une goutte qui tombe.

Mais je suppose qu'elle a le désir de le voir à Dieu et un grand ennemi de la vocation sacerdotale, aujourd'hui, c'est précisément le désir contraire. *Croyez-vous qu'on puisse devenir prêtre contre la volonté de sa mère?*

Et de rien ne servirait que les mères se rendent à elles-mêmes cette justice pharisaïque : "Je n'ai rien à me reprocher, car je n'ai rien fait, je n'ai pas dit une parole contre." Car si depuis le jour où votre enfant vous a dit, en tremblant : "parce qu'il pressentait l'accueil qui lui serait fait — qu'il désirait entrer au Séminaire, il a pu remarquer dans sa mère de la froideur, qu'elle ne l'embrasse plus, qu'elle pleure, comment pouvez-vous dire que vous n'avez rien à vous reprocher? Il y a des silences qui parlent mieux que des paroles. Qu'importe le moyen par lequel vous tuez l'élan de votre enfant, si vous le tuez? Vous pouvez peut-être tromper les hommes et vous-mêmes; mais on ne trompe pas Dieu! Quelle que soit l'illusion dont vous essayez de la couvrir à vos propres yeux, votre responsabilité n'en est pas amoindrie.

Or, votre responsabilité, la voici. Imaginez Notre-Seigneur disant à un de ses apôtres, sur le bord du lac de Tibériade : "Venez, je vous ferai pêcheur d'hommes"; et imaginez une femme, la mère de cet élu, disant : "non", et faisant échouer par son opposition l'appel divin. Vous êtes cette femme; car c'est exactement ce que vous faites. Jésus-Christ appelle votre enfant, et vous le retenez. Vous vous mettez en travers de la volonté divine. Vous faites une faute contre Dieu. Une faute contre votre fils aussi. Souvenez-vous qu'il n'est pas fait pour vous. Il a le droit d'aspirer

haut, dût-il pour cela s'éloigner de vous. Quand vous l'aurez nourri de votre substance et élevé par votre travail, vous n'aurez fait que votre devoir. Si maintenant vous prétendez enfermer son avenir dans l'étroitesse de vos desseins, au risque de le rapetisser, vous sortez de votre devoir. Vous avez peut-être blâmé l'égoïsme de parents qui, pour jouir de leur enfant et ne pas se séparer de lui, lui ont fait manquer son éducation et son avenir. Et vous ne voyez pas que, par égoïsme aussi, vous faites manquer à votre fils ce qu'il ambitionnait comme le plein épanouissement de son être ici-bas et éternellement. Votre faute est grande contre lui.

Et c'en est une aussi contre vous-même. Qu'est-ce que la vocation? C'est, chez un enfant, le désir de se dévouer. Il pense à quelque chose de plus haut que son amusement; il envisage le sacrifice de lui-même. Vous vous réjouissez qu'il partage une friandise avec un petit camarade, et voici qu'il rêve de partager toute sa vie avec tous les hommes, ou plutôt de la leur donner toute. Vous avez ce bonheur que votre enfant soit épris de pureté, de bien; que son cœur soit ardent de l'amour de tout ce qui est noble et grand. Et c'est vous, sa mère, qui, du souffle de votre bouche, allez souffler sur cette flamme pour l'éteindre! Avez-vous pensé à la douleur qui peut venir à une mère par son fils, à la honte qu'il peut mettre sur ses cheveux blancs? Vous le détournez de la route du bien où il aspirait à se jeter, et il en peut prendre une autre au bout de laquelle il y a pour lui et pour vous la souffrance et le déshonneur. Je pourrais citer telle mère qui n'a pas eu de paix avant d'avoir fait quitter à son fils le Séminaire ou le noviciat, et qui, pour l'avoir détourné du bien, a réussi à le jeter dans le mal et à mettre un opprobre public sur son nom.

Faute contre votre pays enfin, en un pareil moment. Les idées morales semblent pâlir sous la lumière crue des intérêts. Parfois on a l'impression que le monde tente de s'organiser sur d'autres principes que ceux qui ont essayé de le modeler jusqu'ici; sur la force, sur l'intérêt, sur la jouissance. C'est dire que jamais on n'a senti davantage le besoin de rappeler la justice qui régit le gain, la charité qui voit dans l'homme autre chose qu'une machine, les principes de vérité, de bien, qui sont antérieurs à nous, et supérieurs, et qui nous jugent et nous condamnent. Toutes ces choses dont a vécu le monde, et sans lesquelles il ne peut pas vivre, ce ministère des idées morales, c'est la grande nécessité de l'heure dans notre pays. Et je ne dis pas que le sacerdoce est seul ce ministère. Non, c'est l'œuvre de tous, de l'école, de la presse. Comme toujours, quand il s'agit du salut du pays, tout le monde y doit travailler. Mais à un moment où récole abdicque son rôle d'éducatrice de l'âme, où la presse trop souvent songe à exploiter les instincts plutôt qu'à les diriger, la charge du sacerdoce grandit.

C'est le moment où le nombre des prêtres diminue...

Quand il s'agit de protéger contre l'ennemi les centres économiques de la vie nationale, la France ne manque pas de soldats, et l'on ne demande pas si la vie militaire est agréable. Il s'agit de protéger les centres moraux de notre vie française; manquant-nous de volontaires sous prétexte que la vie des prêtres est une pauvre vie?

Pauvre? Encore faut-il s'entendre. En un sens, jamais elle n'a été plus riche qu'aujourd'hui. Le travail ne s'abandonne et il réussit. Nos collègues secondaires prospèrent. Partout où une école libre présente un cadre stable et solide, elle se remplit. Nos jeunes gens viennent à nos cercles d'études. Nos Sociétés donnent un spectacle d'une discipline sans comparaison. On dirait qu'un grand travail de réflexion se fait dans le pays, qui comprend que la discipline sociale se fonde sur la discipline morale, et la discipline morale sur la foi en l'absolu.

L'ordre terrestre sur l'ordre éternel. Et l'on se tourne vers l'Eglise comme vers la gardienne des vérités éternelles. Il n'y a pas que les élus qui soient une fortune; la grande fortune pour un homme, c'est d'avoir une âme pleine d'un idéal et d'y consacrer noblement sa vie. Le prêtre, aujourd'hui, trouve dans son sacerdoce le moyen de servir Dieu, et, plus que jamais, de servir son pays incomparablement.

Pères et mères, n'enviez pas à vos enfants cette fortune; ne travaillez pas à la misère de vos fils, qui seraient ainsi à votre et celle du pays, s'il devait vous s'éteindre, avec la lampe de l'Eglise, cette flamme ar-

UNE FORME BIEN COIFFANTE



POUR L'APRES-MIDI, UNE ROBE ELABOREE



Quelques recettes utiles

MOYEN DE RECONNAÎTRE LA MARGARINE

Lorsque sur nos marchés français apparaissent des beurres d'importation étrangère vendus à des cours plus bas que les nôtres, il n'est pas certain qu'il ne s'y trouve mélangée de la margarine.

En principe, la vente du beurre margariné n'est pas défendue, puisque dans cette composition il n'entre rien de nocif, mais à la condition que le mot de "margarine" soit mentionné.

Pour peu qu'une ménagère éprouve quelque doute sur la qualité du produit qui lui est vendu, rien n'est plus aisé que de procéder à une vérification :

Prenez un morceau de la grosseur d'une noix de la substance qui vous paraît douteuse, mettez-le dans une cuiller que vous ferez chauffer au-dessus de la flamme en l'y maintenant jusqu'à complète ébullition du beurre.

Lorsque celle-ci s'opère tranquillement, en laissant simplement monter à la surface de petites bulles venant y former écume, soyez rassurés; vous avez affaire à du beurre.

Mais si, au contraire, votre soi-disant beurre pétille et crépite comme du bois vert, c'est que vous êtes en présence de margarine ou d'un composé contenant de la margarine.

MOYEN DE DEGRAISSER LES

dents qu'est le christianisme dans l'âme française.

Mgr LAVALLEE

FEUILLETS D'UN LIVRE

A qui d'entre nous n'est-il point arrivé, en ouvrant un livre auquel on tient, mais dont on ne s'est plus servi depuis longtemps, de constater, avec surprise et ennui, que des feuillets sont abimés par des taches grasses provenant, soit de la transpiration des mains, soit de toute autre cause?

Le nettoyage de ces feuillets est une opération assez délicate et difficile en soi, mais qui n'est pas impossible. Pour ma part, je crois que l'on peut obtenir de bons résultats en procédant de la manière suivante :

Enfermez dans deux petits sacs plats en mousseline claire un peu de cendre d'os brûlés, réduits en poudre, ou de corne de cerf calcinée que l'on trouve toute préparée chez les droguistes et peut-être également chez les marchands de couleurs. Appliquez un sac de chaque côté de la feuille tachée de graisse, puis faites chauffer, à chaleur modérée, un fer à friser ou une paire de pincettes — le premier de ces instruments me paraît préférable comme étant le plus facile à manier.

Appuyez fer et pincettes sur les sacs contre les taches de graisse et tenez-les serrés pendant quelque temps. La graisse se trouvera absorbée par le contenu des petits sacs. Vous pourriez aussi faire chauffer la poudre à sec dans une casserole en terre, puis, quand elle est chaude l'appliquer — sans vous servir de sacs de mousseline — sur chaque côté de la tache en plaçant sur le feuillet quelque chose de pesant pour laisser à la poudre le temps d'agir.

MODE

BLOUSE CLAIRE — TAILLE COURTE

Les blouses claires réapparaissent nombreuses avec les beaux jours, elles accompagnent nos jupes sombres ou de tons neutres. La variété qu'elles apportent à nos toilettes est la raison de leurs succès. Celles que nous vous proposons dans cette page offrent des détails nouveaux d'une charmante féminité, elles se font en organdi, en linon brodé en voile de coton, plumetis, dentelle de coton et naturellement en georgette et crêpe de Chine. Mais pour les jours chauds les premières sont plus pratiques, supportant mieux les fréquents lavages.

La blouse blanche, plus facile à porter avec toutes les teintes, est la plus en faveur, toutefois les blouses roses et bleus pastels escortent joliment les ensembles beiges et bleu marine. Elles se portent en général sous la jupe légèrement remontante afin de donner cet effet raccourci du buste caractéristique de la mode actuelle.

Conseils pédagogiques

L'ANORMAL

Il est d'usage de grouper sous ce vocable tous les enfants qui s'inscrivent difficilement, qui, suivant l'expression vulgaire, "donnent beaucoup de mal" à leur professeur sans que celui-ci puisse en tirer un résultat appréciable. En réalité, cette classification simpliste rassemble des catégories différentes.

Les véritables *anormaux* sont rares. Ils relèvent de la médecine. La plupart de ceux qu'on réunit sous ce nom ne sont que des retardés; enfants dont les premières années ont été marquées par des maladies qui ont entravé leur développement physique et intellectuel; élèves à qui ont fait franchir trop vite les étapes normales et qui, n'ayant pas eu le temps d'assimiler des connaissances indistinctement accumulées, sont désorientés, ne peuvent plus suivre, se dégoûtent de l'étude; jeunes artisans très habiles aux travaux des doigts, mais incapables de comprendre les abstractions scolaires et de s'y intéresser.

En présence d'un enfant qui s'inscrit mal, et avant de l'abandonner comme anormal, le maître devra donc avec soin rechercher la cause de son insuccès; s'il trouve cette cause, il y remédiera ensuite facilement. Les lacunes se comblent, les trous se bouchent; et, s'il s'agit d'une intelligence rebelle aux abstractions, le maître aura assez fait pour l'enfant et pour sa propre conscience en dirigeant cette intelligence dans la voie pratique qu'elle peut suivre.

Après trois années de maladie, Mme Panneton, femme de l'honorable juge L.-E. Panneton, de la Cour Supérieure, est décédée hier au Château, où elle demeurait. Mme Panneton était fort avantageusement connue dans les milieux sociaux, notre monde musical et nos œuvres de charité. Avant qu'elle ne tombât malade, elle s'occupait très activement de venir en aide aux sociétés charitables dont elle faisait partie. Elle avait fait de nombreux voyages dans différents pays.

Fille de feu M. L.-P. Dorais, député de Nicolet, elle avait vu le jour à St-Grégoire, dans le comté de Nicolet. Elle était à Sherbrooke en 1886 lorsqu'elle se maria; elle y demeura jusqu'en 1913. M. Panneton, qui avait été plusieurs fois député de Sherbrooke, fut appelé à la Cour Supérieure en 1912 et vint demeurer à Westmount quelques mois plus tard.

A part son mari, Mme Panneton laisse dans le deuil trois fils, MM.

Un autre succès de nos chansons populaires

Le comité des chants populaires de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont M. G.-H. Moineau, directeur général, est le président actif, et M. Guillaume Dupuis, le directeur musical, a remporté, mercredi soir dernier, un autre succès. Vingt-cinq mille (25.000) personnes se sont groupées autour du kiosque du parc LaFontaine, pour chanter les vieilles chansons françaises et acclamer, sans équivoque, dans leur répertoire, "Les Chanteurs métropolitains". Ce quatuor, composé de Mme Franklin West, Mlle Marie-Anne Asselin, M. Gaston Nolin et M. Germain Lefebvre, surent faire goûter au public auditeur, par leur talent artistique, des chants classiques et populaires. Mlle Alice Myette était au piano d'accompagnement. M. Ovide Légaré, folkloriste, augmenta l'enthousiasme de la foule en chantant d'anciennes chansons à répondre. Notre soliste particulier, M. Alfred Normandin, bariton, dut chanter plusieurs vieux airs, sur demande. Les refrains chantés par le public étaient accompagnés au piano par Mlle Rita Ouimet, organiste de Sainte-Rose. M. J.-H. Thibault, du quatuor du terroir, reconnu par les jeunes, eut à répéter quelques chansons de la semaine dernière.

Parmi les personnes présentes sur l'estrade, nous avons reconnu M. le notaire J.-A. Barthe, trésorier-général de la Saint-Jean-Baptiste, M. et Mme Alfred Beauchamp, M. et Mme J.-H. Thibault, Mlle Blanche Gauthier, Mme G. Lefebvre, M. O. Légaré, Mme G. Nolin, Mlle Alphonsine Masse, Flore Houle et Rollande Lafleur, MM. Roger Masse, E. Pigeon, T. Rivard, T. Poupart, propagandiste de la Saint-Jean-Baptiste, Donat Therrien, M. E. Turcotte, A. Chartrand, Lionel Lanoix, Mme G. Dupuis et ses enfants, M. Hormisdas Lafleur, secrétaire du comité, et plusieurs autres.

Avant de terminer la soirée, M. Moineau, président, tint à remercier le peuple de répondre en si grand nombre à nos concerts populaires. Il félicita les artistes de leur chant et demanda aux parents d'envoyer leurs jeunes enfants, sans crainte, la surveillance étant faite par les policiers. Si quelqu'un a des suggestions à faire ou une chanson particulière à faire interpréter, dit-il, faites-nous parvenir, au Secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, au Monument National, votre demande ou suggestion. Nous nous efforcerons de vous la faire agréer. Les chants nationaux "O Canada" et "Dieu sauve le roi" terminèrent la soirée.

Les progrès du catholicisme

(Agence Fides)

Gulu (Nl Equatorial) — La station missionnaire d'Arna est le chef-lieu de la tribu encore à demi-sauvage des Logwara, qui compte plus de 200.000 membres (sans compter les Logwara dispersés au Congo). Cette station a été construite par les missionnaires; une église de pur style roman, entourée de maisons en briques, un vrai village romain en plein cœur de l'Afrique! Les Fils du Sacré-Cœur, et les Pieuses Mères du Pays des Nègres sont fiers de leur village, mais bien plus encore de leur apostolat; cette année ils comptent déjà 836 baptêmes solennels et 825 "in articulo mortis"; dans le courant de la Semaine Sainte il y eut 5.500 communions, 2.300 le seul jour de Pâques; 165 catéchumènes reçurent le baptême le jour de la Solennité de saint Joseph, et 130 le jour de l'Ascension.

Décès de Mme L.-E. Panneton

Après trois années de maladie, Mme Panneton, femme de l'honorable juge L.-E. Panneton, de la Cour Supérieure, est décédée hier au Château, où elle demeurait. Mme Panneton était fort avantageusement connue dans les milieux sociaux, notre monde musical et nos œuvres de charité. Avant qu'elle ne tombât malade, elle s'occupait très activement de venir en aide aux sociétés charitables dont elle faisait partie. Elle avait fait de nombreux voyages dans différents pays.

Fille de feu M. L.-P. Dorais, député de Nicolet, elle avait vu le jour à St-Grégoire, dans le comté de Nicolet. Elle était à Sherbrooke en 1886 lorsqu'elle se maria; elle y demeura jusqu'en 1913. M. Panneton, qui avait été plusieurs fois député de Sherbrooke, fut appelé à la Cour Supérieure en 1912 et vint demeurer à Westmount quelques mois plus tard.

A part son mari, Mme Panneton laisse dans le deuil trois fils, MM.

versation.

Depuis hier, le vieux Nigousse a ajouté à ses nombreuses fonctions celle de cuisinier. Anaise, torturée par le mal aux dents, est incapable de surveiller les lentilles et les crêpes quotidiennes. Betsy, que j'ai voulu contraindre à seconder l'ancien matelot, m'a objecté d'un ton outré qu'elle trouvait indigne de la "meilleure manœuvre du monde" de tourner un moulin à café. Sans vouloir rejoindre Mary, Kate et Jane à Paris, elle est partie ce matin s'embarquer au Havre. Au vingt-huitième étage d'un *sky scraper* de New-York, elle espère retrouver le sommeil que les fantômes de Kergadec lui ont fait perdre.

Tugdual, en fendant du bois, vient de s'enterrer la main. Il est incapable de continuer son rôle de cordon bleu.

C'est le moment, Marie-Henriette, conseille moqueusement Alain, de nous montrer vos talents de bonne ménagère. En pratique jeune fille moderne, vous ne devez ignorer aucune des règles de l'art culinaire.

Voici une attaque à laquelle je risque fort de ne pouvoir riposter. Si mon beau-père n'a rien négligé pour développer mon éducation sportive, il n'a jamais pensé qu'un jour, perdue dans un manoir breton, je serais obligée de remplir l'office de cantinière. Si je sais piloter un avion, conduire une locomotive, j'ignore tout, oh! vraiment tout, des mystères des fruits et des ragôts. Mais c'est-à-dire, si difficile? Je fais bonne figure et réponds galement :

— Je ne crois pas, évidemment, être aussi savante que le regrette Vatel.

— On ne vous en demande pas tant. Je vais vous aider.

(A suivre)

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone : HARBOR 1241).

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame est, Montréal, par "L'Impression Populaire" (la responsabilité d'impression est assumée par Georges Pelletier, administrateur et secrétaire).

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



S'endormait en pleurant

Eprouée... les maux de tête violents, chaque mois, la vie horrible, le besoin d'un tonique... Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham soulage les crampes.

D. Panneton, c.r. de Sherbrooke, ancien bâtonnier du Barreau de St-François; Paul Panneton, de la firme W. G. Pittfield, et Jacques Panneton, avocat de Montréal, ainsi qu'une fille, Mlle Jeanne Panneton. D'autres parents lui survivent: ce sont deux frères, MM. Albert P. Dorais, c.r., et Oscar P. Dorais, c.r., de la société Légale Dorais et Dorais. M. Oscar Dorais est un ancien bâtonnier du Barreau de Montréal. Elle laisse aussi ses sœurs, Mmes J.-E. Méthot, Arthur Hardy et T.-D. Pontbriand, de Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi à 8 h. 45, en la Basilique de Montréal. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Décès de Mme J. Robert

Mme Jean Robert, née Anna Kornmaier, épouse du président de la Robert Transport, set décédée samedi à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 45 ans. Mme Robert avait été pendant plusieurs années secrétaire de l'Assistance Maternelle de Saint-Jacques. En plus de son mari, elle laisse: sa mère, Mme Richard Kornmaier; un oncle, Basile Barbeau, de St-Eustache; deux tantes, Mmes Adolphe Lupien, de Montréal, et Mme Agnès Taillon, de Chicago.

Les funérailles auront lieu demain matin à l'église Saint-Jacques. Départ du convoi funéraire de 1698 rue Saint-Hubert.

Décès de Mme Robertson

Ottawa, 25. (S. P. C.) — Mme Gideon D. Robertson, la femme du sénateur Robertson, est décédée hier matin après trois jours de maladie seulement. Elle a succombé à l'empoisonnement du sang. Elle était âgée de 58 ans.

Née à Watford, en Ontario, elle était la fille d'Alexander et de Mary Hay. Elle épousa le sénateur Robertson le 10 juin 1896.

La défunte laisse son mari et cinq enfants: Edwin Robertson et Mme Dr T. Ingram, de Hamilton; Roy, Alma et Lorne Robertson, d'Ottawa. Un autre fils, Elliott, fut tué pendant la grande guerre.

Une encyclopédie sur le Christ: son histoire, sa doctrine, Jésus et la vie de l'Humanité, Jésus dans l'Art et la Littérature

Les spécialistes les plus qualifiés: religieux de divers ordres, prêtres et laïques ont travaillé à la réalisation de cette œuvre magistrale

PLAN DE L'OUVRAGE

INTRODUCTION. — L'empire romain. — Le monde juif. — Le Messie annoncé dans l'Ancien Testament.

1ère PARTIE. — L'Histoire de Jésus. — Les sources secondaires. — Les Évangiles. — La critique évangélique. — L'enfant et la vie cachée. — Le ministère public. — La Passion et la Résurrection. — L'enseignement de Jésus.

2e PARTIE. — Qui est Jésus? — La foi de la première génération. — Du IIe au IVe siècle. — Les controverses christologiques. — La théologie de l'Incarnation. — La psychologie du Christ. — La Rédemption.

3e PARTIE. — Jésus dans la vie religieuse et morale de l'Humanité. — Le Christ dans l'Eglise. — Le Christ dans la prière chrétienne. — L'Eucharistie. — Le culte du Saint-Sacrement. — Le culte du Sacré-Cœur. — Le Christ-Roi. — L'imitation de Jésus-Christ. — Jésus hors de l'Eglise.

4e PARTIE. — Jésus dans l'Art et dans la Littérature. — La peinture et la sculpture. — Le crucifix. — Le Christ dans la littérature. — Les Vies de Jésus. — "Christus vivit".

Un vol. cartonné (format 5 1/4 x 8), 1.200 pp., 500 gravures..... 4.00

PRECEDEMMENT PARUS DANS LA MEME COLLECTION:

"LES MANUELS DU CATHOLIQUE D'ACTION"

Ecclesia, 20e mille, 1 vol. cart..... 3.00

Liturgia, "Encyclopédie Liturgique", 12e mille, 1 vol. cart..... 3.00

Comment l'élevé mon enfant, par Mme Gay, Louis Cousin, Dr Besson, 23e mille, 1 vol. cart..... 2.00

Service de Librairie du DEVOIR

430 Notre-Dame Est

Montréal

Feuilleton du "Devoir"

"Mon cousin le pirate"

par ALEX BERRY

17. (suite)

Est-il permis d'être aussi bête! Sans se démonter, le jeune bellâtre continue en baissant le front, pour que je puisse admirer l'ondulation naturelle de ses cheveux blonds.

— Votre sourire est incomparable.

Il me prend la main; voilà qui est mieux. J'ai vu Alain boucher dans sa retraite. Je laisse mon soupire me baisser les doigts. Je n'écoute plus ses sottises niaiseries, car je guette mon cousin. Tout à l'heure il va bondir, fou de jalousie. Je

laisserai se battre les deux rivaux et partirai en leur tirant une ironique révérence.

Mais le bel Horace devient trop entreprenant. Il tente tout à coup de m'embrasser. Ceci n'est plus dans la règle du jeu. Je me dégage vivement. Le jeune homme est debout en même temps que moi, et ne veut pas abandonner son projet. Je vais me fâcher... C'est fait...

Un direct à l'estomac, j'ai envoyé le "plus beau jeune homme du monde" rouler sur le sol, où il s'est comme un pantin disloqué.

Mon cousin accourt à son se-

cours, s'agenouille pour le soigner. Je suis si vibrante de colère, que c'est seulement dans ma chambre, où je rêve devant l'étang vert de mousse, que je songe qu'Alain n'a pas saisi cette occasion unique pour se déclarer.

En m'en allant, le lui avais crié d'une voix frémissante:

— Vous voyez, Alain, que les demoiselles de Kergadec savent aussi bien qu'Estevénette de Plouervan se débarrasser des galants!

XVII

— Ce n'est pas Christophe Colomb qui a découvert l'Amérique, mais Guerech de Kergadec!

Agénouillée sur les dalles de la grande salle, le puisse dans la vieille malle aux archives, que Tugdual le Nigousse a apportée pour distraire l'amiral.

A mon exclamation, grand-père referme sa tabatière; Alain qui, depuis quelques jours, travaille près de nous, lève interrogativement son grand nez.

— Oh! oh! Marie-Henriette! qui vous fait croire cela?

— Ce vénérable parchemin, qui

relate le récit d'un voyage de notre arrière-arrière.

— Si je me rappelle bien, dit mon aïeul, qui simule l'oubli pour provoquer mon intérêt, Guerech faisait partie de l'expédition de Gader de la Salle aux Îles Fortunées ou Canaries en 1402.

Point, d'ou, quatre-vingt-dix ans plus tard, l'illustre Géois partit à la recherche d'une nouvelle route des Indes. La caravelle commandée par Guerech fut entraînée par une violente tempête vers l'Occident. Dès la fin de la deuxième semaine de traversée, une odeur délicieuse et des vols d'albatros annoncent le voisinage de la terre.

Après vingt-cinq jours de voyage, Guerech débarqua sur un rivage inconnu, où il espérait radouber son navire. Tous ses compagnons ayant péri d'une maladie mystérieuse, il fut obligé de revenir seul en France, dans un canot, accomplissant il y a cinq siècles, un exploit renouvelé par Alain Gerbault.

La veille, j'avais étudié très sérieusement ma documentation. Aussi je jouis de mon petit effet, en voyant mon cousin le Pirate aban-

LA VIE SPORTIVE

Les Royals ont eu raison du Buffalo

Les Royals ont fait excellente figure en fin de semaine alors qu'ils étaient opposés aux Bisons de Buffalo. Les locaux ont remporté deux victoires hier et aujourd'hui en présence de plus de dix mille personnes tandis que samedi après-midi les hommes de Eddie Holly ont réussi à gagner une des deux parties à l'affiche.

Les Royals sont sortis victorieux hier par 2 à 1 et 3 à 2 tandis que samedi après avoir perdu la première partie par 8 à 2 ils réussirent à prendre la deuxième par 3 à 2.

En raison de ces victoires, dont le crédit revient à Claset, Brown et Barnes, les Royals se maintiennent en quatrième position du circuit international, et Rochester manque encore une fois sa chance de les supplanter dans la première division.

Montréal est parti hier soir à Rochester pour jouer une série nouvelle et se rendre ensuite à Toronto. Les fervents du baseball devront maintenant attendre à dimanche prochain, alors que les Royals viendront jouer avec les Leafs dans la métropole.

BUFFALO	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Miller, 2b	3	1	0	1	2	1
Werber, c.f.	3	0	1	2	0	0
Detore, 3b	4	0	0	0	4	0
Tucker, r.f.	4	0	0	0	0	0
Carnegie, l.f.	4	0	0	0	0	0
Poolle, l.b.	2	0	0	14	1	0
Hargrave, c.	2	0	0	1	0	1
Ryan, ss.	3	0	1	4	4	0
Gould, p.	2	0	0	1	4	1
Total	27	1	2	24	16	2

MONTREAL	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Gautreau, 2b	4	1	2	6	0	0
Walker, l.f.	3	0	0	0	0	0
Moore, ss.	3	0	1	3	0	0
Roettger, l.b.	3	0	1	12	0	0
ipple, c.f.	3	0	0	3	0	0
Conlan, r.f.	3	1	1	0	0	0
Walters, 3b	2	0	0	4	0	0
Grabowski, c.	3	0	0	5	0	0
Claset, p.	3	0	0	0	3	0
Total	27	2	5	27	16	0

Score par manche:

Bu. alo. 100 000 000—1
Montréal. 100 000 01x—2

Sommaire — Points sur coups frappés: Detore, Moore. Deux buts: oeltger. But volé: Conlan. Sacrifices: Gould, Walters. Double-jeu: Moore à Gautreau à Roettger. Laissez sur les buts: Buffalo, 4; Montréal, 2. Buts sur balles: Claset, 4. Retirés au bâton: Claset 5, Gould 1. Arbitres: Kolls et McGrew. Temps: 1 h. 40.

BUFFALO	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Miller, 2b	3	1	0	1	0	0
Werber, c.f.	2	0	1	0	0	0
Detore, 3b	3	0	1	0	0	1
Tucker, r.f.	3	0	0	0	0	0
Carnegie, l.f.	2	1	0	0	0	0
Poolle, l.b.	2	0	0	9	0	0
Crouse, c.	3	0	0	1	2	0
Ryan, ss.	3	0	1	3	2	0
Caraway, p.	2	0	0	0	5	0
a-Mueller	1	0	0	0	0	0
Total	24	2	5	18	10	1

Frappa pour Caraway à la 7e.

MONTREAL	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Gautreau, 2b	2	0	0	1	0	0
Walker, l.f.	3	0	0	1	0	0
Moore, ss.	3	0	1	1	0	0
Roettger, l.b.	3	1	2	7	1	0
Ripple, c.f.	3	0	0	1	0	0
Shiver, r.f.	3	1	1	1	0	0
Walters, 3b	3	0	0	1	1	0
Suscé, c.	3	0	1	4	2	0
Brown, p.	3	0	1	1	0	0
Total	24	3	7	21	10	0

Résultat par manche:

Buffalo. 000 011 00—2
Montréal. 000 210 x—3

SOMMAIRE — Points sur coups frappés: Detore, Shiver, 2; Moore, Crouse. Deux buts: Gautreau. Coup de circuit: Shiver. But volé: Werber. Sacrifices: Walker. Laissez sur les buts: Buffalo 6, Montréal 6. Buts sur balles: Brown 5, Caraway 2. Retirés au bâton: Brown 4, Caraway 1. Fausses balles: Brown. Arbitres: McGrew et Kolls. Temps: 1 h. 30.

AUTRES JOUTES

Première partie

Newark. 113 440 000—13 16 2
Jersey City. 100 000 00—1 5 3

Meadows et Hargreaves; Pipgras, Jones, Krider et Stack.

Deuxième partie

Newark. 000 131—6 7 1
Jersey City. 100 202 0—5 9 3

Holsclaw, Brillheart, Brennan et Glenn, Hargreaves; Mattingly, Cascarella et Jonnard; Stack.

Première partie

Baltimore. 034 000 100—2 12 2
Cading. 110 030 200—7 12 1

Cain, Tausher et Boole; Shelly, Miller, Newson et Krueger.

Deuxième partie

Baltimore. 002 303 0—8 9 1
eading. 041 000 0—5 9 0

Holloway, Smythe et Hinkle; Verkes, Newson, Willis et Leggett.

Première partie

Toronto. 000 020 101—4 12 1
ochester. 031 002 00x—6 9 1

Nikola, Walker et R. Smith; I. Smith, Wetherell et Renss.

Deuxième partie

Toronto. 400 001 0—5 5 0
Rochester. 010 000 2—3 8 3

Sullivan, Cook et Daly; Eckert, Winford et Flore.

Le vainqueur rencontrera le champion

Les promoteurs Riopel et Létourneau ont certainement réussi à mettre au programme de l'arena Mont-Royal ce soir cinq excellentes rencontres de lutte qui fourniront aux amateurs l'un des plus beaux spectacles vus à date.

On attend avec impatience la rencontre qui mettra aux prises Jos Malciewicz, le rusé Polonais, et Jim Browning, le sensationnel athlète américain, tous deux choisis comme adversaires possibles de l'ancien champion du monde Ed. Strangler Lewis au cas où il serait sérieux dans ses défis lancés à Henri Deglane, le champion du monde actuel.

Lewis n'a pas encore relevé la proposition des promoteurs Riopel et Létourneau. Il s'est tenu bien tranquille, ce qui indique bien que le différend entre les deux groupes n'ira pas plus loin. Les partisans de Lewis essaieront de conclure une entente avec ceux de Deglane mais ils ont peu de chances de réussir vu qu'ils n'apportent pas grand chose et qu'ils n'ont contribué dans le passé qu'à rabaisser le niveau de la lutte à Montréal.

Browning compte bien remporter une éclatante victoire qui lui permettrait de passer en avant de Malciewicz dans le classement des luteurs à l'heure actuelle. Tout le monde sait cependant que le Polonais n'est pas facile à battre. Personne, à date, n'a pu lui faire mordre la poussière dans l'arène de l'amphithéâtre de M. Oscar Benoit et il faudra un très bon homme pour réussir cet exploit.

Sera-ce Browning qui pourra coucher Malciewicz? Les spectateurs qui seront à l'arena ce soir pourront constater quel est le meilleur homme et comment il s'y prendra pour le démontrer. Le combat promet d'être enlevé.

Le programme de la séance de ce soir est le suivant:

Finale: Joe Malciewicz vs Jim Browning, 2 dans 3, à finir.

Semi-finale: Leo Numa vs Pat Freilly, 30 min., une chute; Bull Martin vs Boris Demitroff, 20 min., une chute; Yvon Robert vs Stanley Sitkowski, 15 min., une chute.

L'arbitre sera Eugène Tremblay, champion du monde.

Yvon Robert a promis de faire un retour sensationnel ce soir et de démontrer aux amateurs que dès maintenant il est possible aux promoteurs de l'opposer à des adversaires de toute première force dans des combats importants. S'il est battu, sa réputation naissante n'en souffrira pas. S'il gagne, il obtiendra un crédit considérable. De toutes manières, le jeune athlète canadien-français ne pourra que gagner à prendre part à des combats contre des adversaires plus expérimentés que lui.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Newark	68	38	628
Buffalo	58	44	569
Baltimore	57	47	525
Montréal	52	47	525
Rochester	53	51	510
Jersey City	47	59	443
Reading	43	61	413
Toronto	36	65	356

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Pittsburgh	53	37	589
Chicago	49	42	538
Boston	48	45	516
Philadelphie	49	48	505
St-Louis	45	45	500
New-York	42	46	477
Brooklyn	43	50	462
Cincinnati	41	57	418

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
New-York	65	29	691
Cleveland	55	39	585
Philadelphie	56	42	577
Washington	50	42	558
Detroit	52	42	542
St-Louis	42	51	452
Chicago	31	60	341
Boston	22	70	239

L'Association Indépendante

Le saint-Paul de la Croix a causé la forte surprise de la journée d'hier dans l'Association Indépendante en battant le Shoe and Last, 14 à 6, tandis que le Fullum parvenait à triompher du club Hochelaga, 10 à 9.

La Lachine n'a pas pu jouer la partie au programme de Drummondville à cause de la pluie.

Résultat par manches:

Shoe and Last. 002110200—6
St-Paul de la Croix 02009300x—14

Strong, Travers et Marion; Raymond et Gilbert.

Hochelaga. 110230020—9 14 5
Fullum. 000120016—10 12 3

Guy et Lafrance; Lamoureux et Daunalis.

POSITION DES CLUBS

Saint-Paul de la Croix. 2 4 660
Lachine. 6 4 600

Saint-Charles. 4 4 500
Shoe and Last United. 4 7 363

Montréal-Est. 2 4 333
Fullum. 2 7 222

Rochester. 100 000 0—1 5 0
Toronto. 211 000 x—4 10 0

Rochester: Starr, Windford et Flore; Toronto: A. Smith et R. Smith.

Buffalo. 012 002 201—8 16 2
Montréal. 010 000 010—2 8 1

Fussell et Crousse; Brannon, Fisher, Ogden et Susce.

2ème partie: Buffalo. 000 002 00—2 9 0
Montréal. 100 001 01—3 7 0

Lisenbee et Crousse; Barnett et Grabowski.

Beaucaire opposé à Frank Krohler

Le promoteur Georges Deslongchamps a complété son programme en vue de sa séance de demain soir qui mettra aux prises Albert Beaucaire, champion canadien de la classe moyenne, et Frank Krohler, de Shenectady, N.Y., dans une rencontre de 2 dans 3 à finir.

Il lui restait deux préliminaires à compléter et celles-ci sont maintenant arrangées. Adrien Vidal rencontrera George Boychuck dans une rencontre de 20 minutes et George Riopel et John Carochia feront les frais de la première rencontre.

Paul Lebrun et Tony Bracken viendront aux prises dans la rencontre semi-finale et celle-ci promet de rivaliser avec l'engagement principal au point de vue de l'intérêt. L'autre préliminaire déjà annoncée opposera Fred Lebel à Armand Courville.

Ce programme est des mieux balancés et promet aux amateurs une soirée des plus agréables, demain soir en plein air au Stade Exchange.

Le promoteur Deslongchamps a fait de grands efforts pour fournir aux amateurs un programme de ce calibre. Il est cependant assuré du support des amateurs lors de son fameux programme, il y a une coupe de semaines, et c'est ce qui l'a porté à de plus grands efforts pour satisfaire ses supporters.

Voici le programme au complet pour la séance de demain soir:

Albert Beaucaire vs Frank Krohler, 2 dans 3 à finir;

Paul Lebrun vs Tony Bracken, 1 chute ou 45 minutes;

Fred Lebel vs Armand Courville, 1 chute ou 30 minutes;

Adrien Vidal et George Boychuck, 1 chute ou 20 minutes;

George Rinfret vs John Carochia, une chute ou 15 minutes.

Les parties dans les grandes ligues

LIGUE NATIONALE

Première partie

New-York. 02000100—3 9 1
Boston. 0020011x—4 12 0

Fitzsimmons, Hubbell et Hogan; Zachary et Hargrave, Spohrer.

Deuxième partie

New-York. 40210000—7 13 3
Boston. 00010002—3 12 0

Bell et Hogan; Brandt, Seibold, Pruett, Cunningham et Spohrer.

Première partie

Pittsburgh. 10001000—2 7 0
Chicago. 01310002x—7 13 2

Meine, Brame et Grace; Warneke et Hartnett.

Deuxième partie

Pittsburgh. 000033001—7 12 0
Chicago. 020300000—5 11 1

Spencer, Harris et Padden; Bush, Root, Smith et Hensley.

Philadelphie. 010003000—4 8 1
Brooklyn. 01400000x—5 9 0

Holley et V. Davis; Vance et Sukforth, Lopez.

Première partie

St-Louis. 031200100—7 13 2
Cincinnati. 100011000—3 10 2

Derringer et Wilson; Lucas, Rixey, Kolp, Hilcher et Lombardi.

Deuxième partie

St-Louis. 00000000000001—1 6 1
Cincinnati. 00000000000000—6 2 2

Dean, S. Johnson, Stout, Lindsey et Mancuso, Wilson; Johnson et Asby.

LIGUE AMERICAINE

Première partie

Cleveland. 200220021—9 11 3
Chicago. 000200005—7 17 4

Brown, Hudlin et Sewell; Jones, Frasier, Gregory et Grube.

Deuxième partie

Cleveland. 20110112—9 14 0
Chicago. 100101012—6 16 0

Harder, Connolly, Russell et Myatt; Gaston Daglia Faber et Grube.

Première partie

Cleveland. 000000003—3 7 2
New-York. 0100060x—9 11 1

Grove et Cochran; Gomez et Jorgens.

Première partie

Detroit. 402000000—6 8 0
St-Louis. 020000000—2 5 2

Hogsett et Hayworth; Blaeholder, Gray et Ferrell.

Deuxième partie

Detroit. 200100040—7 14 2
St-Louis. 01003231x—10 14 3

Sorrell, Goldstein et Ruel; Hebert, Fischer, Gray et Bengough.

Assistance record au Mont-Royal

La réunion de Mont-Royal, tenue sous les auspices du Back River Jockey Club, s'est terminée samedi dernier à la piste de Saint-Laurent et ce meeting a remporté un succès sans précédent, non pas au point de vue financier, mais bien au point de vue sportif.

La dernière matinée a établi un nouveau record d'assistance pour les pistes de la province de Québec. D'après les statistiques fournies par les officiers du gouvernement provincial l'assistance de samedi après-midi a dépassé tout ce qui a été enregistré jusqu'ici sur nos pistes locales.

Les épreuves à l'affiche n'ont pas manqué d'être intéressantes, les courses ont été très contestées et les employés du pari-mutuel ont été tenus fort occupés.

Autumn Bloom, appartenant à l'établissement A. E. Barton, a causé une énorme surprise en gagnant le Handicap Mont-Royal, le numéro principal à l'affiche. La course a réuni huit partants et General Court a pris le deuxième argent tandis que Make Believe a fini troisième.

La course de la Division canadienne a fourni une victoire populaire lors que Mythical Lore a décroché la part du lion contre Goeland avec Foggy Dew en troisième. Cette course a terminé le pari double qui a donné \$52.30 la première moitié avait été gagnée par Oregon Fir qui avait disposé de Judge Gervy avec Jap Lac comme troisième.

C'était la première fois qu'une course d'un mille et trois-seizièmes avait lieu à Mont-Royal. Oregon Fir a couvert la distance en 2:08 2-5.

Cette semaine les fervents du turf seront au repos. Et samedi prochain on recommencera à Dorval, où le deuxième et dernier meeting de la saison aura lieu.

Résultat des épreuves:

PREMIERE COURSE. 6 furlongs. 3 ans et plus. Bourse \$400. Temps 1:16 4-5.

Black Dreams, 100, Case. Bouncer, 111, Fator.

Bib Mosquito, 108, Ross. Zebra 98, Fellows.

Cloirado, 108, Gibson. xHigh Metal, 110, Blazaretti.

Just a Queen, 102, Wilson. xS'heart Mine, 98, Doret.

Blunt Cooper, 108, Cooper. Domineer, 103, Hillman.

Appellate, 113, Barré. Pari de \$2 a rapporté sur Black Dreams: 15.65 en 1ère place, \$8.10 en 2e et \$5.50 en 3e; Bouncer: \$3.55 en 2e et \$2.90 en 3e; Big Mosquito: \$2.90 en 3e.

DEUXIEME COURSE. 1 mille 3-16, 3 ans et plus. Bourse \$400. Temps 2:08 2-5.

Oregon Fir, 113, Horn. Judge Caverley, 113, Cooper.

Jap Lac, 113, Watson. Brick Klin, 117, Tarmino.

